

Cim

UNE VILLE POUR TOUS

N° 692 1^{ER} NOVEMBRE 2010
ville-cesson-sevigne.fr



13 NOVEMBRE

ÊTRE SOLIDAIRE
États généraux
du développement durable

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- CENTRE ANTI-POISONS02 99 59 22 22
- POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/2402 99 25 52 49
- GENDARMERIE02 99 83 14 90
- POLICE MUNICIPALE02 99 83 52 14
.....06 09 35 73 92
- POMPIERS18
- SAMU 3515
- URGENCE sans abri115
- C^{ie} DES EAUX (urgence)0 811 904 904

MÉDECINS DE GARDE

- Pour les urgences la nuit et les week-ends ou jours fériés, veuillez appeler votre médecin traitant.

INFIRMIÈRES DE GARDE

- Veuillez appeler votre cabinet habituel.

PHARMACIES DE GARDE

- Pour connaître la pharmacie de garde sur la commune, veuillez composer le 32 37.

AMBULANCES

- Ambulances Sévigné02 99 86 06 96

NUMÉROS UTILES

- INFO SOCIAL EN LIGNE0 810 20 35 35
- L'EUR D'ESPOIR02 99 83 65 28

MAIRIE

www.cesson-sevigne.eu

- Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
- Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
- Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
- Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Téléphone02 99 83 52 00

Télécopie02 99 83 46 63

Courrielmairie@ville-cesson-sevigne.fr

DÉCHETTERIE

- Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi)
Appel gratuit0 800 01 14 31

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Le maire, **Michel Bihan**, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 9h à 12h.

Téléphone02 99 83 52 02

Les élus sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans l'ancienne salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

Permanences :

- Du 1^{er} au 7 novembre : Raymond TRICHARD
- Du 8 au 14 novembre : Marie-Thérèse TAUPIN
- Du 15 au 21 novembre : Alain THOMAS

DISTRIBUTION DU CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le **02 99 62 46 74**.

Bienvenue au Conseil municipal



Les séances du Conseil municipal sont ouvertes à tous, dans la salle du Conseil de la mairie. À l'issue de chaque séance, le public a la possibilité de poser des questions au maire sur un sujet d'actualité ou une préoccupation de la vie quotidienne.

À noter :

- L'ordre du jour explicatif des débats du Conseil est disponible à l'entrée de la salle ;
- Un plan de situation des élus (qui permet de les situer et ainsi de mieux suivre les débats) et le règlement intérieur sont affichés ;
- Un écran géant diffuse les documents illustrant les dossiers présentés pour une meilleure compréhension.

Lorsque le groupe de l'opposition du centre et de la droite pose une question orale, le maire y répond directement, dans la mesure du possible, ou à la séance suivante. Le prochain Conseil municipal aura lieu **le mercredi 24 novembre à 19h**.

ÉDITORIAL

PAR MICHEL BIHAN

RELATIONS VILLE-ASSOCIATIONS : UNE DÉMARCHE TRANSPARENTE

La vie associative est l'une des richesses de notre ville, un des éléments les plus attractifs pour les anciens comme pour les nouveaux Cessonnais. À tel point qu'il est difficile pour ces derniers de s'inscrire dès leur arrivée à certaines activités ou au sein de certaines associations faute de place ou parfois de la saturation de certains équipements. C'est l'une des caractéristiques heureuses de Cesson-Sévigné : **18 000 personnes adhèrent aux 150 associations sportives, culturelles, sociales, humanitaires, de loisirs répertoriées.**

Autrement dit, le monde associatif dépasse en nombre celui des habitant(e)s de la commune qui se situe aujourd'hui autour de 16 500.

Constats évidents : si tout le monde ne participe pas au mouvement associatif, d'autres adhèrent à 2 ou 3 associations.

L'apport des voisins est patent avec environ 30 % de non-Cessonnais, parfois président(e) ou secrétaire de leur association, impliqués dans la vie de notre commune. Parmi eux, un grand nombre vient de Rennes et de Thorigné.

Ce qui motive cette attraction, c'est bien sûr la réputation des associations cessonaises mais aussi le grand nombre d'équipements mis gratuitement à disposition pour leur utilisation, comme pour les charges afférentes (eau, électricité, chauffage...).

L'inventaire réalisé en 2008 par l'Agence d'Urbanisme (l'Audiar) a repéré dans le panel de l'ensemble des équipements publics communaux administratifs, scolaires et sociaux : 35 sites sportifs et de loisirs, 9 culturels, 7 socio-culturels, 1 touristique (l'aire de camping-cars à la Valette).

Cette profusion d'équipements, digne d'un niveau d'une ville de 50 000 habitants selon des observateurs extérieurs, entraîne le fonctionnement d'équipes d'enseignement, d'animation, d'entretien, de



maintenance, de nettoyage, de gardiennage dans les services techniques (patrimoine et économies d'énergie), à la Direction de l'Action culturelle (écoles artistiques, régie technique, médiateur...), à celle des Sports et Loisirs (gestion et réservation des salles, écoles de sports, piscine, golf, stade d'eaux vives...), au service Éducation-Jeunesse (animation), à l'Action Sociale.

Un volet important d'aides indirectes s'ajoute quasiment naturellement aux subventions directes versées aux associations auxquelles s'ajoutent des contrats d'objectifs et de partenariats, des frais kilométriques pour les déplacements, la mise à disposition de personnel communal, de bureaux et de salles, de prêt de matériel, etc...

Chaque association sera informée dans les jours qui viennent de l'ensemble des aides directes et indirectes apportées. Elle a dû également, à partir de cette année, faire la démarche de venir retirer son dossier de subvention et expliquer ses projets pour 2011.

Nous voulons approfondir le dialogue avec le mouvement associatif, mener une démarche totalement transparente avec la connaissance mutuelle des actions et des coûts.

Semaine de la Solidarité, du 13 au 20 novembre

Enfin, à l'heure des budgets difficiles en raison du contexte général, n'oublions pas notre tradition de générosité envers les pays où des millions de personnes souffrent de la faim, n'ont pas accès à l'eau, aux soins, aux médicaments, à l'éducation...

Je vous invite à participer, nombreuses et nombreux, aux rendez-vous de la Semaine de la Solidarité internationale, à partir du 13 novembre.



CHAUDET

pa y s a g e

Spécialiste du jardin de ville

- Agrément Service à la Personne
- Entretien à l'année
- Menuiserie de jardin
- Plantation
- Élagage
- Abattage
- Taille de haie

02 99 41 08 30

Arboretiste - paysagiste D.E.F.P.A.



ASN

Antenne Service Numérique

Installation

•

Dépannage

•

Antenne

•

Parabole

Une solution de réception adaptée à vos écrans Haute Définition



Z.I. Sud-Est - 27, rue des Landelles
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 53 72 12 - Fax : 02 99 86 08 61

le marché **bio**

tous les **mercredis**



Place de l'Église
16h30 - 19h30



CESSON-SÉVIGNÉ




SOMMAIRE

En direct de la municipalité

Conseil municipal	6
Informations municipales	9
Informations administratives	20
Les restaurants scolaires	21
La page de l'opposition	22



Actualités de la commune

Arrêt sur images	23
Développement durable	25
Zoom économique	31
Petites annonces	32



Le petit Cim

Dates à retenir	33
Jeunesse	34
Culture	37
Sports	45
Associations	49
Cinéma	51



CIM - Une ville pour tous

CIM • CESSON INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez le CIM – Une ville pour tous sur le site internet de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr



- Directeur de la publication : Michel Bihan
- Élu référente : Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies
- Responsable de la communication : Nathalie Coldefy - Coordination et rédaction : Rébecca Natur
communication@ville-cesson-sevigne.fr • Tél. : 02 99 83 52 00 (poste 261).
- Direction artistique et réalisation : La Manivelle (www.la-manivelle.com)
- Impression : TPI - Distribution : DQP - Tél. : 02 99 62 46 74
- Couverture : service Communication - Ville de Cesson-Sévigné
- Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1 euro - Abonnement : 38,45 euros - Vente uniquement à la Mairie
- Tirage : 8 600 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Commission paritaire et ISSN : en cours
- **Remise des documents** pour le CIM du 15 novembre : le jeudi 28 octobre avant 12h et pour le CIM du 1^{er} décembre : le mercredi 17 novembre avant 12h, sous forme dactylographiée ou par courriel :
communication@ville-cesson-sevigne.fr
- Le CIM - Une ville pour tous est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.



- **Le Conseil municipal est informé par M. le Maire** du décès de Paul Janson et lui rend hommage.
- **Le Conseil municipal est informé par Claudine David** des informations concernant le nombre de naissances à Cesson-Sévigné en 2010 (109) et des conséquences que cela implique au niveau de la politique de la municipalité dans le domaine de la “petite enfance” à court et moyen terme.
- **Le Conseil municipal est informé par M. le Maire** de l'évolution du nombre des demandeurs d'emplois sur la commune (549 en septembre 2009 contre 489 en septembre 2009).
- **Le Conseil municipal est informé par Alain Thomas** des différents dossiers débattus lors du Conseil communautaire qui s'est déroulé le 23 septembre dernier.
- **Le Conseil municipal est informé par M. le Maire** des DIA présentées en Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la ville.

Deux questions orales sont posées :

- **David Freyermuth**, conseiller municipal de la majorité, propose un Vœu de soutien aux salariés de Grass Valley menacés de licenciements. **Le Conseil municipal vote** ce vœu de soutien à l'unanimité.
- **Annie Lecué**, conseillère municipale du groupe du centre et de la droite, demande pour quelles raisons les membres de l'opposition n'ont pas reçu une

invitation à la réception des remises des prix des Maisons fleuries, lors de la manifestation “Délices des plantes”. **M. le Maire** s'excuse de cet oubli non intentionnel.

Le Conseil municipal a ensuite pris les décisions suivantes :

Décerne acte :

- de la confirmation par l'Inspecteur d'académie de **l'ouverture d'une classe** à l'école maternelle de Beau-soleil ;
- du changement du **mode de convocation** des commissions du Conseil municipal. Elles se feront par courriel et non plus par courrier, compte tenu de l'augmentation du prix du papier ;
- de l'attribution du marché de maître d'œuvre concernant le **projet de l'Espace Citoyen** au cabinet d'architectes Loyer/Brosset de Bruz.

Autorise, à l'unanimité, M. le Maire à :

- solliciter auprès de l'Agence de l'eau, du Conseil général d'Ille-et-Vilaine et du SMPBR des subventions pour le financement de la **construction du futur château d'eau** à la Guilbonnais ;
- signer la concession de travaux relative à la conception, la réalisation et l'exploitation d'une installation de **production d'électricité photovoltaïque** en toiture du centre technique municipal ;
- signer la convention relative aux modalités de remboursement par la commune à Rennes Métropole des frais de transports engagés par la communauté



d'agglomération dans le cadre du **voyage d'étude à Lausanne** les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2010 pour un élu cessonais ;

- lancer une enquête publique en vue du déclassement et de l'aliénation d'une partie du domaine publique au droit de la **rue du Grand Domaine** dans le cadre d'une vente future à un particulier.

Valide, à l'unanimité, l'étude de création des réseaux structurants de **desserte en eau potable** du quadrant Nord de la ville et le tracé retenu.

Accepte à l'unanimité :

- les conditions de transfert de l'ensemble immobilier du **collège de Bourgneuil** et **autorise** M. le Maire à signer la convention à intervenir avec le Département d'Ille-et-Vilaine ;
- la cession à titre gratuit de l'assiette de l'**ex chemin départemental n°86** par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine et **autorise** M. le Maire à signer l'acte correspondant au nom et pour le compte de la commune ;
- la cession gratuite d'un terrain et d'un chemin privé à la Ville au **lieu-dit "La Petite Lande"** dans le cadre du programme d'extension du réseau collectif d'assainissement eaux usées du village de la Valette et **autorise** M. le Maire à signer l'acte correspondant ;
- l'acquisition d'un terrain de l'ordre de 420 m² pour un prix de 8400 € environ au **village de la Valette** dans le cadre du programme d'extension du réseau collectif d'assainissement eaux usées et **autorise** M. le Maire à signer l'acte d'acquisition correspondant ;
- le principe de rétrocession directe à titre gratuit d'une parcelle de 214 m² située **allée de la Croix Noblet** par Ha-

bitat 35 et **autorise** M. le Maire à signer un acte administratif correspondant.

Adopte à l'unanimité :

- la grille tarifaire concernant les différentes prestations effectuées au **cimetière** ;
- les **transformations de postes** du personnel communal (4 abstentions) ;
- les nouvelles modalités de **rémunérations des stagiaires** accueillis au sein de la Mairie.

Annule, à l'unanimité, à la demande de la Trésorerie générale, la délibération du Conseil municipal du 30 juin 2010 relative à l'exonération de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises et la contribution foncière des entreprises pour le **cinéma "Le Sévigné"** ; cette décision relevant de la compétence de Rennes Métropole.

Approuve, à l'unanimité, la modification de la délégation de M. le Maire pour la **réalisation des emprunts** en passant le montant unitaire de ces derniers de 1,5 M€ à 2,5 M€/an.

Décide, à l'unanimité, d'instaurer l'exonération totale de **taxe foncière bâtie** pour une durée de 7 ans pour les jeunes entreprises innovantes et les jeunes entreprises universitaires à partir du 1^{er} janvier 2011 et de maintenir les dispositions fiscales prises précédemment pour application au 1^{er} janvier 2011.

Vote, à l'unanimité, les décisions modificatives sur le **budget principal de la Ville** et sur les budgets annexes des services Eau, Assainissement Collectif et Assainissement non Collectif.



du 13 au 20 novembre

La Semaine de la solidarité internationale



LE MONDE BOUGE... ET VOUS?



www.lasemaine.org

3 rendez-vous :

s'informer, échanger,
pour comprendre, pour agir...

2010

samedi 13 nov. Etats généraux du développement durable

14h00

Auditorium
Centre culturel
Entrée gratuite

Thème 2010

Les solidarités ici (au Nord)
et là-bas (au Sud),
pour quel développement ?

Témoignages, rencontres et débats

• A partir d'expériences locales d'économie sociale, alternative et solidaire : **Enjeux et avenir de l'économie sociale et solidaire, ici et là-bas ?**

avec **Antoine Pillet**, consultant économie sociale et solidaire, enseignant Université Rennes 2

• A partir d'expériences d'actions de solidarité internationale conduites par des associations cessonnaises : **Un co-développement durable, comment ?**

avec **Louis-Marie Boutin**,
délégué national CCFD-Terre solidaire

lundi 15 nov. Film & Débat

20h30

Cinéma Le Sévigné
Entrée 4 €

• **"Noir coton"**: Film documentaire réalisé par Jérôme Polidori et Julien Després. Prod. France/Barkina Faso - 54 min

• **Débat : Mondialisation et souveraineté alimentaire**

avec **Alain Yvergniaux**, économiste,
chargé de mission auprès du Conseil régional

merc 17 nov. Rencontres

Centre culturel

• Les associations cessonnaises de solidarité internationale et de défense des droits de l'homme à votre rencontre de 10h à 18h30 - Hall du centre culturel

• "Contes africains et haïtiens" (à partir de 5 ans). Séance à 10h30 et à 15h30 - Médiathèque



et ASTH 35 Association Services de contact pour les handicapés

ville-cesson-sevigne.fr

Résidence La Fresnerie : un séjour temporaire au cœur de la ville



Vous avez plus de soixante ans, vous avez besoin de vous reposer, les vôtres s'absentent et vous ne voulez pas rester seul, vous "sortez" d'une hospitalisation, vous vous sentez isolé, vous faites effectuer des travaux chez vous, vous voulez rencontrer d'autres personnes de votre âge ?

Tout en étant en capacité de vous déplacer, d'être autonome, la résidence La Fresnerie, ouverte toute l'année, tous les jours de la semaine, vous accueille à votre choix et en fonction de vos besoins pour un séjour temporaire d'une semaine à trois mois, dans un cadre agréablement boisé, à proximité des commerces, de l'église, des marchés, des cabinets médicaux, des laboratoires d'analyse, des services municipaux et du centre culturel.

Dans cette maison conviviale, adaptée à l'accueil de onze personnes, nous vous proposons un hébergement en chambre individuelle avec salle d'eau et w.c. privatifs, télévision, téléphone, appel individuel d'alerte, service hôtelier assuré (draps et linge de toilette) et accessibilité des lieux (ascenseur, rampe d'accès). L'entretien de votre logement est assuré, les petits-déjeuners et repas sont préparés et servis par un personnel qualifié.

Vous organisez votre journée comme vous le souhaitez, tout en bénéficiant de la présence et de l'attention particulière d'une équipe de professionnels (agents de service, ouvrier d'entretien, animateurs, cuisinier, secrétaire, psychologue, veilleur de nuit, directrice et occasionnellement aide-soignante).

Des activités et des contacts (chorale, jeux collectifs, travaux manuels, animations culturelles) vous sont proposés chaque jour, en lien avec le foyer logement d'Automne, situé dans le parc. Vos amis et familles sont les bienvenus et peuvent se restaurer en votre compagnie lors du repas de midi au restaurant du foyer logement.

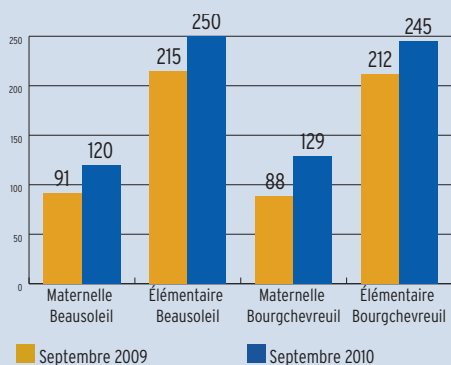
Si vous avez besoin d'une organisation de votre traitement médical ou d'un accompagnement de soins, nous vous mettrons en relation avec les services infirmiers libéraux de la commune.

■ **Pour répondre à vos questions, vous faire découvrir ce lieu de vie et prendre rendez-vous, vous pouvez contacter la directrice ou le secrétariat au 02 99 83 29 29.**

La Fresnerie – accueil temporaire – 1, rue de la Fresnerie. Établissement géré par le CCAS de la Ville de Cesson-Sévigné.

Rencontre avec les chefs d'établissement scolaire, le 7 octobre

Nombre de demi-pensionnaires restaurant scolaires



	Évolution de sept. 09 à sept. 10	Nombre d'élèves	% d'élèves inscrits à la cantine
Maternelle Beausoleil	31,86%	168	71,43%
Élémentaire Beausoleil	16,27%	293	85,32%
Maternelle Bourgchevreuil	46,59%	186	69,35%
Élémentaire Bourgchevreuil	15,56%	315	77,78%
Tout établissement confondu	22,80%	962	77,34%

Les directrices des écoles élémentaires et maternelles publiques ont évoqué l'accroissement du nombre d'élèves inscrits à la cantine.

La commission municipale des affaires scolaires a invité, le 7 octobre dans la salle du Conseil municipal, les chefs d'établissement scolaire public et privé pour présenter les principaux changements constatés dans leur établissement pour cette rentrée.

Dans les groupes scolaires publics, le constat est général : il y a une sensible augmentation des effectifs mais surtout une fréquentation en hausse des restaurants scolaires. Cette dernière remarque a été également formulée par l'école Notre-Dame qui, par contre, a enregistré une baisse des inscriptions.

Le collège connaît une baisse relative liée à l'envoi des élèves de Thorigné-Fouillard vers le collège des Gayeulles. Celle-ci est cependant compensée par l'inscription d'élèves des nouveaux habitants (quartier Monniais, rue de Rennes). Un problème de comportement est, par ailleurs, constaté chez les élèves de 6^e (élèves en difficulté)...

Le lycée Sévigné a également annoncé une augmentation des effectifs. Le chiffre de 1 000 élèves en ½ pension a été dépassé. Les résultats au bac ont été supérieurs de

2 % par rapport aux résultats de l'académie. La réforme des secondes a été mise en place et les élèves cessonais sont attirés plus particulièrement par les sciences. La section sport études accueille 155 élèves. Le problème récurrent est l'accueil des 80 internes mais ils sont logés à l'extérieur. Au lycée Saint-Etienne on a constaté une baisse des effectifs liée, notamment, à la fin des BEP et le début de la réforme en cours. Un élève a été nommé lauréat au Concours des Métiers en maintenance automobile et un BTS après-vente automobile a été créé.

M. Monéger-Rogge, inspecteur de l'Éducation nationale pour la circonscription de Cesson-Sévigné, a signalé que le changement de sectorisation avait porté ses fruits : *"En ce qui concerne la maternelle Bourgchevreuil, si le seuil des 193 élèves était dépassé, les nouveaux inscrits seraient dirigés vers l'école maternelle de Beausoleil."* Il a annoncé l'arrivée de M. Bessol qui a remplacé M. Huchet, inspecteur d'académie muté. Enfin, il a fait part de la contribution de l'Éducation Nationale dans le travail du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Armistice de 1918 : commémoration les 9 et 11 novembre

Été 1918. Après la grande offensive, les Allemands sont à 20 km d'Amiens. Ils ont même traversé la Marne ; la victoire qu'ils escomptaient depuis 4 longues années n'est plus très loin... Cependant, en juillet, la situation se retourne sous l'impulsion du Maréchal Foch. Le général Gouraud bloque l'avance ennemie en Champagne et le général Mangin lance la contre-attaque sur la Marne.

Au début de l'automne, les troupes ennemies reculent sur l'ensemble du front. Des pourparlers s'engagent et conduisent à l'Armistice, qui sera signé à Rethondes le 11 novembre entre 2h15 et 5h05 pour entrer en vigueur à 11 heures. À cette heure précise, le clairon Delaluque, du 415^e R.I., lance en première ligne la sonnerie tant attendue et reprise sur tout le front. Foch a écrit à ce pro-

pos : "Le 11 novembre à 11 heures, le feu était arrêté sur tout le front des armées alliées. Un silence impressionnant succédait à cinquante semaines de bataille. Les peuples pouvaient entrevoir le rétablissement de la paix dans le monde..."

Cesson-Sévigné avait déjà perdu 81 des siens mais au cours de l'été, d'autres Cessonnais devaient encore tomber "au champ d'honneur". Le 21 juillet, Jules Daniel ; le 25 juillet, Jean-Marie Gendron et le 29 juillet, Marie-Ange Gendron. Le 9 août, Adolphe Mougeat ; le 10 août, Jean Villeneuve ; le 15 août, Emmanuel Orinel et le 25 août, Jean-Pierre Malapert. Le 30 septembre, Pierre Blandin et Louis Guine. Le 1^{er} octobre, Jean-Pierre Halochet. Le 4 novembre, Louis Lejas et le 16 novembre, Joseph Perel.



Se souvenir, les 9 et 11 novembre...

Cette année, la cérémonie du Souvenir sera organisée en deux temps :

- Le **mardi 9 novembre à 15h**, cérémonie militaire sur la place du Marché, devant le monument aux morts, avec la participation des élu(e)s, d'un détachement de l'École des Transmissions, de la musique militaire de la Région Terre Nord-Ouest, des anciens combattants et leurs drapeaux, des enfants des écoles élémentaires et leurs enseignants. Un vin d'honneur sera ensuite offert par la municipalité.
- Le **jeudi 11 novembre**, fleurissement des stèles à 10h place des Résistants et Déportés, à 10h15 à la Boulais et à 10h30 à la Victoire. Accueil au centre de loisirs à 11h puis messe en l'église Saint-Martin à

11h30 suivie, à 13h, du traditionnel banquet des anciens combattants au Carré Sévigné, également ouvert aux sympathisants.

■ **Inscriptions auprès des responsables de quartier UNC ou au 02 99 83 32 81 avant le 3 novembre. Chèque à l'ordre de l'UNC. Le bleuet de France sera proposé par François Renou et Michel Travers.**

Tous les Cessonnais, et plus particulièrement les anciens combattants et les soldats de France, sont invités à participer à ces cérémonies pour que les enfants se sentent entourés. **Une exposition sur la première guerre mondiale est présentée dans le hall du centre culturel, jusqu'au 13 novembre.**

Les travaux en cours et à venir

Piste cyclable Bordage-Rigourdière →

L'aménagement de la piste cyclable entre le rond-point du Bordage et la Rigourdière est en cours jusqu'à mi-novembre (si les conditions météo n'entraînent pas de retard). La pose des bordures a démarré avant d'effectuer, en dernier lieu, les enrobés de chaussée et de trottoirs. **La circulation est alternée** pendant toute la durée des travaux sur ce secteur. Restez prudent. Merci de votre compréhension.

Travaux d'assainissement collectif à la Valette et la Normandie

- **Sur le secteur de la Valette**, les travaux d'extension du réseau d'eaux usées s'achèveront fin novembre avec la réfection de la chaussée.
- **À la Normandie**, les travaux d'assainissement de suppression de la lagune se terminent également.

Centre de loisirs ↓

Un préau de 100 m² est en cours de construction pour permettre aux enfants du centre de loisirs de profiter au maximum de l'extérieur pour jouer dans de meilleures condi-



tions. Ce préau est réalisé avec une charpente en bois et une couverture en ardoises afin de rester dans l'esprit du bâtiment principal. Il sera opérationnel en fin d'année.



Le centre de loisirs va être doté d'un préau pour permettre aux enfants de jouer plus souvent dehors.

Un nouvel hangar au golf ↓

Le hangar existant, à la Lande de Tizé, était en très mauvais état. Il a été démolé pour être re-

construit. Les 270 m² seront utilisés pour abriter le matériel d'entretien du golf municipal.

**Centre technique → municipal**

Après les travaux de terrassement près de l'ancienne ferme de la Monniais (la terre est restée sur place pour être réutilisée afin d'éviter des allers et retours de camions et donc des émissions supplémentaires de CO₂), les travaux de fondations spéciales par pieux (du fait d'un remblai très meuble) ont démarré.

**Salle de tennis de table**

Les travaux de construction de la salle ont démarré sur le boulevard de Dézerseul avec la réalisation des fondations spéciales par pieux,

du fait de la proximité du lit majeur de la Vilaine. Ils ont pris un peu de retard à la suite des intempéries de début octobre.

Plan Local d'Urbanisme : enquête publique relative à la modification n°3

Par arrêté en date du 2 septembre 2010, le Maire de Cesson-Sévigné a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (Plu). Yves Monnier a été désigné comme commissaire-enquêteur par la Président du Tribunal Administratif de Rennes. **L'enquête se déroule jusqu'au samedi 6 novembre** à 12h inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, au service Urbanisme (excepté

dimanche, jour férié et samedi). Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie le samedi 6 novembre de 9h30 à 12h. Pendant la durée de l'enquête les observations sur le projet de modification du Plu pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à M. le commissaire-enquêteur - 1, Esplanade de l'Hôtel de Ville - CS 91707, 35517 Cesson-Sévigné Cedex.

Le baptême civil, un engagement moral



© PHOTOIR

Célébré à la mairie de Cesson-Sévigné, le parrainage civil permet aux parents de désigner publiquement un parrain et une marraine qui s'engagent alors moralement vis-à-vis de leur filleul.

La pratique du baptême civil (ou baptême républicain) remonte à la révolution française. C'est un décret du 8 juin 1794 qui a institué le baptême civil pour fêter l'entrée des enfants dans la communauté républicaine. Il est plutôt apprécié comme un complément ou une alternative au baptême religieux.

Les expressions "baptême civil" et "baptême républicain" font référence au baptême non religieux d'un enfant à la mairie qui a pour but de l'accueillir dans la communauté républicaine et de lui donner un parrain et une marraine. Le baptême civil est accessible à tous et convient particulièrement aux parents athées ou de religion différente. Le baptême civil n'a aucune valeur légale. Il n'existe aucun registre officiel pour consigner les baptêmes civils, il engendre seulement un engagement moral de la part du parrain et de la marraine vis-à-vis de leur filleul. En cas de décès des parents, la loi ne prévoit aucun statut particulier pour le parrain et la marraine. La cérémonie du baptême civil s'organise très librement : il n'existe aucune règle concernant son déroulement et le nombre de par-

rains et marraines. Le baptême civil se fait à la mairie de la commune du domicile des parents. Il n'y a pas de cérémonial préétabli, cependant la cérémonie se déroule généralement comme suit :

- Les parents et l'enfant sont accueillis par le maire ou son adjoint dans la salle des mariages. Celui-ci fait un rappel historique sur l'origine de la cérémonie, un discours sur l'enfant et rappelle ensuite les valeurs républicaines ;
- Juste avant que le maire n'invite les intéressés à signer le certificat de parrainage civil, il demande au parrain et à la marraine de s'engager solennellement et d'accepter leurs nouvelles "responsabilités". Ils pourront alors s'ils le souhaitent prononcer un discours ;
- Le certificat de parrainage civil est remis aux parents ainsi qu'au parrain et à la marraine et un exemplaire est dédié à l'enfant.

Il n'y a pas d'âge pour faire baptiser votre enfant ni de règle concernant la date de la cérémonie de baptême civil. Cependant, sachant qu'il se déroule généralement le samedi à la mairie, il convient de s'y prendre suffisamment à l'avance et de fixer la date avec le service État civil en vous assurant de la disponibilité du parrain et de la marraine.

Pièces à fournir : un extrait avec filiation de l'acte de naissance de l'enfant, le livret de famille, un justificatif de domicile des parents, les photocopies des pièces d'identité du parrain et de la marraine et un imprimé à remplir, à retirer auprès du service État civil.

■ **Pour plus d'information ou prendre rendez-vous vous pouvez contacter le service État civil de la mairie au 02 99 83 52 00.**

ADMR Cesson-Vern-Chantepie - 14 rue de Paris - 35510 Cesson-Sévigné

L'ADMR - Cesson-Vern-Chantepie, vous propose

<ul style="list-style-type: none"> • Garde d'enfants • Entretien du logement • Repassage • Courses 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de repas • Aide à la toilette • Aide aux transferts • Accompagnement • Portage de repas 	<p>Des aides financières sont possibles (Caisse de retraite, CAF, mutuelle...)</p> <p>7 jours sur 7</p>	<p>50 % de réduction d'impôt sur le crédit d'impôt</p> <p>Pour nous contacter : Tél. : 02 99 83 70 74 cession.asso@admr35.org</p>
--	---	--	---

(Des services sont pris en charge par l'État et le Conseil général)

Plus de commerçants sur le marché et circulation modifiée

Le marché du samedi est très prisé des commerçants non sédentaires (ils sont 70 chaque semaine) et des visiteurs. Afin de répondre aux demandes d'installation de commerçants passagers, la mairie vient de mettre en place une 5^e allée pour accueillir une dizaine de stands. Cette extension a nécessité la ré-

vision du plan de circulation avec un sens unique à respecter pour les automobilistes (voir ci-dessous). La circulation est ainsi plus fluide. Pour les usagers, c'est plus de sécurité et de convivialité, le passage des véhicules dans l'allée centrale étant interdit jusqu'à 13h.



Prévention des chutes des personnes âgées, le 3 novembre

L'institut de formation des soins infirmiers de Guillaume Régnier et la Ville de Cesson-Sévigné proposent, en partenariat avec la Mutualité française Bretagne et le Clic Alli'âges (Centre Local d'Information et de Coordination), une rencontre sur le thème de **la prévention des chutes des personnes âgées, le mercredi 3 novembre à 14h30 dans l'auditorium du centre**

culturel de Cesson-Sévigné. Cette après-midi se déroulera en deux temps :

- une représentation théâtrale : "Juliette au Pays des embûches";
 - un gérontologue interviendra sur le thème et échangera avec l'assistance.
- Ce temps de rencontre se clôturera par un verre de l'amitié offert par les élèves aides-soignants.

Bourse communale : nouveaux critères d'attribution

La Ville a instauré un système de bourses à caractère social en faveur des étudiants cessonnois pour la poursuite d'études supérieures à l'étranger et non plus seulement dans l'Union européenne. **Les conditions d'attribution de la bourse communale sont les suivantes :**

- être résident cessonnois (domicile fiscal des parents, de l'étudiant fixé à Cesson-Sévigné ou étudiant assujéti à la taxe d'habitation) ;
- étudiants de moins de 28 ans, niveau bac + 2 et inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français ;
- le séjour à l'étranger doit être supérieur à 3 mois ;

- le revenu brut imposable de l'étudiant ou de ses parents (rattachement fiscal) ou de son foyer s'il vit en couple, ne doit pas être supérieur à **12 196 € par part** ;
- le montant de la bourse communale est la suivante :

Durée du séjour	Montant de l'aide
3 à 5 mois	457,35 €
6 mois et plus	609,80 €

Cette bourse n'est attribuée qu'une seule fois lors du cursus de l'étudiant, en un seul versement et sur présentation d'un justificatif de présence sur le lieu de séjour à l'étranger. L'étudiant s'engage à adresser un compte rendu à la mairie à l'issue de son séjour.

Bourse puériculture, vêtements enfants et jouets, le 21 novembre

L'Union du Personnel Communal de Cesson-Sévigné organise une bourse puériculture ouverte uniquement aux particuliers, le **dimanche 21 novembre de 9h à 14h, dans la halle des sports du lycée Sévigné**. Le tarif de l'emplacement est de **9 € la table (fournie) de 2 mètres**. Dossiers d'inscription et renseignements complémentaires au 06 06 99 97 41, au 06 30 53 69 20 ou par courriel : upcc@ville-cesson-sevigne.fr. Les dossiers peuvent être également retirés en mairie.



Départ en retraite d'Armel Guérin, directeur des services techniques

Après 43 ans de participation, de contrôle, conception et suivi des travaux de voies, réseaux, bâtiments sur la ville de Cesson-Sévigné, Armel Guérin, directeur des services techniques municipaux, ingénieur principal, part goûter une juste retraite. Il a travaillé activement à l'évolution urbaine de la commune avec 4 maires : MM. Le Gonidec de Kerhalic, Roger Belliard, Joseph Roze et Michel Bihan. Jacques Le Lijour, directeur général des services municipaux, avec lequel Armel Guérin a collaboré étroitement pendant $\frac{1}{4}$ de siècle, a rendu hommage à son "compagnon de route", à l'occasion d'une cérémonie conviviale organisée par la Ville en soulignant qu'il a "réalisé une œuvre de vrai bâtisseur au service de sa ville et qu'il mérite toute sa reconnaissance" en indiquant que le développement de Cesson ne s'arrête pas et que "le chemin est toujours à tracer". Ce chemin de l'avenir va se



Armel Guérin avec son épouse et le maire, le 14 octobre.

poursuivre avec le nouveau directeur général des services techniques, Bruno Mellet. Armel Guérin s'est vu remettre une plaque de rue à son nom "Avenue Armel Guérin, directeur des services techniques de 1994 à 2011" ainsi que la médaille d'honneur de la Ville.

Réalisation d'un château d'eau de 3 000 m²

À l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée du 1^{er} septembre au 1^{er} octobre 2010, M. le Maire de Cesson-Sévigné a pris acte par arrêté en date du 13 octobre 2010 de l'avis favorable rendu par le commissaire-enquêteur le 4 octobre 2010, assorti d'une

recommandation portant sur la colorimétrie de l'ouvrage à construire. Le rapport et l'avis du commissaire-enquêteur sont tenus à la disposition du public, au service de l'Urbanisme de la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Régler les litiges de consommation avec la CRLC 35

La **Commission de règlement des litiges de consommation** d'Ille-et-Vilaine (CRLC 35) est une instance de conciliation au service des consommateurs et des professionnels du département. Consommateur, vous avez un différend avec un professionnel... avec votre fournisseur d'accès à internet, votre opérateur de téléphonie mobile, votre garagiste, un artisan, votre fournisseur d'énergie (gaz ou électricité), un prestataire de services (voyagistes, cuisinistes, auto-écoles...), un commerçant... La CRLC 35 peut vous ai-

der à le régler à l'amiable. Elle intervient **gratuitement** et dans tout le département (le consommateur ou le professionnel doit résider en Ille-et-Vilaine). Aujourd'hui, elle permet le règlement de 8 affaires sur 10 qui lui sont soumises. La procédure est simple, rapide et facile d'accès.

■ **Pour saisir la Commission, adresser un courrier à : CRLC 35 - BP 20618 - 35006 Rennes Cedex ou prendre rendez-vous au 02 99 30 35 55. Pour en savoir plus : www.mce-info.org (rubrique "litiges").**

BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES

Permanence du conseiller général

Prochaine permanence du conseiller général Guy Jouhier, le **mercredi 10 novembre** au Manoir de Bourgchevreuil, de 18h à 19h.

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est chargé de recevoir, à leur demande, les personnes qui ont un litige et souhaitent tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance.

- Permanence 2 mardis par mois (sauf vacances scolaires), de 14h à 16h30. Informations et inscriptions : 02 99 83 52 00.

Association des assistantes maternelles : collecte

L'Aceram organise une collecte de jouets, jeux et matériel de puériculture au profit du Téléthon. L'association fait appel à tous les parents, grands-parents qui ont des jouets en bon état (sont exclus les doudous, peluches, et vêtements). **Merci de les déposer chez Mme Tchelingierian au 34, rue des Pins à Cesson-Sévigné avant le 21 novembre**, jour de la bourse puériculture.

Architecte conseil

L'architecte conseil a pour mission de répondre à vos questions en matière de construction neuve, de réhabilitation, de modification ou d'aménagement des abords de votre maison avant le permis de construire. **Yannick Perruez tient une permanence gratuite les mardis 9 et 23 novembre de 9h à 12h, en mairie.**

- Prendre rendez-vous au 02 99 83 52 13.

Enquêtes Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques effectue une étude sur **les relations entre santé et vie professionnelle, jusqu'au 22 décembre**. L'objectif est de mieux connaître les relations entre l'itinéraire professionnel et l'évolution de la santé au cours du temps. L'Insee va également réaliser une enquête statistique sur **l'emploi, le chômage et l'inactivité, du 1^{er} novembre au 15 janvier 2011**. Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il est muni d'une carte officielle l'accréditant. Merci de lui réserver un bon accueil.

Librai d'occasion disponible pour le samedi. À consulter avec réservation.

Servitudes radioélectriques : avis d'enquête publique

Conformément à l'arrêté préfectoral du 22 septembre 2010, il est procédé à une enquête publique relative à l'établissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles et les perturbations électromagnétiques. **Cette enquête se déroule jusqu'au mardi 9 novembre.** Le dossier d'enquête

sera disponible au service Urbanisme de la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le siège de l'enquête est fixé à la Mairie de Rennes où les observations pourront être adressées par écrit au commissaire enquêteur, Bernard Neveu - Hôtel de Ville - BP 3126 - 35031 Rennes Cedex.

Banque Alimentaire : collecte les 26 et 27 novembre

La collecte nationale et annuelle des Banques Alimentaires se tiendra les vendredi 26 et samedi 27 novembre. Des bénévoles seront aux caisses de nombreux magasins sur Rennes et la métropole pour recevoir le moindre don de nourriture et de produits d'hygiène de la part des clients (cette année, il manque des plats préparés, conserves, viandes, pâtés en boîte, fruits et légumes secs, etc...). Cette collecte est pour la Banque Alimentaire (aux réserves particulièrement et malheureusement dé garnies

à ce jour) l'une des sources d'approvisionnement les plus importantes (20 % l'an passé). Les Banques Alimentaires distribuent aux CCAS, associations partenaires agréées et épiceries sociales du département les denrées alimentaires et produits d'hygiène dont ils ont besoin pour venir en aide aux plus démunis (sur justificatifs) dont ils s'occupent. La demande a augmenté de 17 % au premier semestre 2010 par rapport à la même période 2009. Merci pour votre générosité.

Rue du Grand Domaine : rectificatif enquête publique

Par arrêté municipal en date du 30 septembre 2010, le Maire de Cesson-Sévigné a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue d'un déclassement d'une partie du domaine public au droit de la rue du Grand Domaine dans le cadre de la vente à un particulier. Jean-Yves Descottes a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête publique sont déposés à la Mairie de Cesson-Sévigné, au service Affaires Générales **jusqu'au mardi 9 novembre** aux jours et horaires habituels d'ouverture de la Mairie, sauf les jours fériés et le samedi matin afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à la Mairie. **Le commissaire enquêteur recevra en outre personnellement en Mairie toutes les observations qui pourront être faites sur l'aliénation, le mardi 9 novembre de 15h à 17h15.**

ÉTAT CIVIL

DU SAMEDI 2 AU VENDREDI 15 OCTOBRE

Naissances

- Manech FERRANDO
- Galo BOROMÉ
- Oscar RENAUD

Décès

- Anthony RIO, 36 ans
- Pauline DUGUÉ, veuve CHEMIN, 94 ans
- Sylvain DURAND, 37 ans
- Pierre HOUSSIN, 79 ans

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Élection cantonale 1^{er} tour, le 20 mars 2011 et 2^e tour, le 27 mars 2011

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE :

Elle a lieu du 1^{er} septembre au 31 décembre 2010. Au cours de cette période, doivent demander leur inscription sur la liste électorale :

- les électeurs (y compris les jeunes de 18 ans) récemment arrivés à Cesson-Sévigné ;
- les personnes ayant acquis la nationalité française en 2010 ;
- les personnes ayant changé d'adresse en 2010 sont également invitées à signaler ce changement.

RAPPEL :

Pour toute inscription sur la liste électorale, chaque personne doit se présenter en mairie avant le 31 décembre, munie :

- d'une pièce d'identité ;
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (ex : facture d'électricité, de gaz, de téléphone, avis d'imposition ou de non-imposition, ...).

Au titre de l'article L9 du Code électoral, l'inscription sur la liste électorale est obligatoire.

- Contact : service Élections de la mairie -
Tél. : 02 99 83 52 12. Courriel :
etat-civil@ville-cesson-sevigne.fr

INSCRIPTIONS DES JEUNES

DE 18 ANS :

Pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans, leur situation diffère selon la période pendant laquelle ils atteignent leur majorité et en fonction des dates des futures échéances électorales :

- les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} janvier 2010 et le 28 février 2011 seront inscrits d'office sur la liste électorale le 31 décembre 2010. Les jeunes concernés ont dû être destinataires d'un courrier de la mairie daté du 23 octobre 2010, leur notifiant leur inscription d'office. Cependant, les fichiers pouvant être incomplets, il leur est largement conseillé de vérifier auprès de la mairie que leur inscription est effective ;
- les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2011 et le 19 mars 2011 (veille du 1^{er} tour des élections cantonales du 20 mars 2011) seront inscrits d'office sur la liste électorale le 31 décembre 2010. Les jeunes concernés seront destinataires d'un courrier de la mairie mi-novembre 2010, leur notifiant leur inscription d'office. Cependant les fichiers pouvant être incomplets, il leur est largement conseillé de vérifier auprès de la mairie que leur inscription est effective. Si ces personnes n'ont pas reçu de courrier de la mairie notifiant leur inscription d'office, **elles doivent se présenter en mairie, munies de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile afin de procéder à leur inscription, avant le 31 décembre 2010.**

Il est rappelé que l'inscription d'office n'est pas systématique et est effectuée en fonction de renseignements connus en mairie. Il est donc conseillé aux jeunes de se manifester afin de s'assurer que leur inscription est effective, **en particulier pour les jeunes arrivés sur la commune courant de l'année 2010.**

Artisan Menuisier



Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet • Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08
Portable 06 89 30 80 00
Fax. 02 99 83 79 02

Menus du 2 au 17 novembre

Mardi 2

- Saucisson à l'ail cornichon/cervelas vinaigrette
- Steak haché avec petits pois à la française
- Yaourt sucré
- Poire

Goûter : pain, beurre et chocolat

Mercredi 3

- Feuilleté à la viande
- Filet de poisson sauce crustacés avec julienne de légumes
- Cantafrais
- **Fruit bio**

Goûter : pain et confiture

Jeudi 4

- **Potage aux légumes bio**
- Rôti de porc au jus avec purée de pommes de terre
- Gouda
- Kiwi

Goûter : pain, beurre et fruit

Vendredi 5

- Salade mêlée/pomelos
- Beignets de poisson citron avec pilaf de blé et épinards
- Chantaillou ail et fines herbes
- Purée de pommes/cocktail de fruits

Goûter : pain et fromage

Lundi 8

- **Pain bio**
- Coquillettes au thon/salade de blé
- Bœuf aux oignons avec printanière de légumes
- Yaourt aromatisé
- Pomme

Goûter : brioche et chocolat

Mardi 9

- **Potage aux légumes bio**
- Pommes de terre façon savoyarde
- **Fromage blanc bio**
- **Pomme cuite bio**

Goûter : pain, beurre et fruit

Mercredi 10

- Salade lorraine/pomelos
- Couscous d'agneau
- Cantadou
- **Entremets au lait bio**

Goûter : pain et confiture

Lundi 15

- Salade fraîcheur/salade mexicaine
- Rôti de bœuf au jus avec haricots verts
- Coulommiers
- Pâtisserie

Goûter : brioche et chocolat

Mardi 16

- Pomelos/betteraves râpées
- Cassoulet
- Camembert
- Liégeois à la vanille

Goûter : pain, beurre et fruit

Mercredi 17

- **Potage aux légumes bio**
- Filet de dinde au jus
- Riz à la tomate
- **Bicher muesli bio**

Goûter : pain et confiture

DU CENTRE ET DE LA DROITE

L'ADMR AIDE 440 FAMILLES CESSONNAISES, ET POURTANT...



Cette année, la majorité en place a décidé d'allouer par convention, une subvention annuelle de 17 000 € à destination du Niger et ce, pour les 3 années à venir (nous n'avons pas voté cette convention). Dans le même temps, l'ADMR (Service à la personne), a dû quitter, faute de place suffisante, le manoir de Bourguevreuril prêté par la Mairie et a reçu le même montant de subvention que l'année dernière, soit 3 250 €.

L'association doit maintenant s'acquitter d'un loyer trimestriel de 3 785 €. Les locaux choisis - 3, rue de Paris - l'ont été en fonction du meilleur prix de location sur Cesson-Sévigné. En effet, l'ADMR intervient auprès de personnes âgées et de personnes handicapées, voire de mamans souffrantes (grossesse difficile ou autres) et doit donc bénéficier d'un accès central pour les Cessonnais, souvent à mobilité réduite.

De son propre aveu, Monsieur le Maire, lors de son propos tenu durant l'Assemblée Générale de l'ADMR en juin dernier, parlait d'une "aide modeste"» de la commune pour cette instance, implantée sur le territoire. **L'importance de la somme allouée à Dankasari (Niger), qui bénéficie déjà de partenariats avec d'autres villes françaises, fait l'objet d'un suivi avec visites ponctuelles sur place, mais certains projets "évoluent très lentement" (CIM du 15/11/2009). Pouvons-nous vraiment être sûrs que la totalité de cette allocation bénéficie aux plus nécessiteux ?**

L'effort de la municipalité doit porter en priorité sur les services locaux, dont nous

pouvons au quotidien apprécier l'aide apportée.

Depuis de nombreuses années, l'ADMR assure un service d'aide à la personne de qualité, avec des salariées régulièrement formées pour un soutien aux actes essentiels de la vie des personnes précitées : toilette, lever, habillage, alimentation, mobilité, aide à l'autonomie, à la vie sociale. **L'aide à domicile a un rôle de lien social déterminant** pour "Bien vivre, bien vieillir ensemble" à Cesson-Sévigné, thème porté par le Conseil Général d'Ille et Vilaine et Rennes Métropole.

Doit-on risquer de licencier des salariées formées, dont le travail répond à une charte de qualité, faute de financement suffisant ?

M. Bihan a proposé d'accueillir l'ADMR dans les futurs locaux associatifs prévus au rez-dechaussée des immeubles "Cœur de Ville", proches de l'Espace Citoyen. Afin de réduire **au plus vite** les charges de l'ADMR, **nous proposons qu'un espace du bâtiment occupé par le CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale), lui soit mis dès que possible à disposition, par exemple la surface utilisée aujourd'hui par le centre de Protection Maternelle et Infantile. L'accès en rez-dechaussée est idéal et le cadre plaisant pour les personnes âgées qui se déplacent des maisons de retraite pour régler leurs démarches administratives avec l'association. Notre suggestion sera-t-elle entendue ?**

Chantal CABARBAYE

02 99 83 27 67

Courriel : chantal.cabarbaye@wanadoo.fr

Note du directeur de la publication : *l'expression des élus est libre. Cependant, il importe de rectifier les inexactitudes ou approximations. Ce sera chose faite dans le prochain numéro du CIM, après concertation avec l'ADMR.*

GROS SUCCÈS POUR LE FESTIVAL LE GRAND SOUFFLET

Cesson-Sévigné a accueilli, dans une salle comble, le festival Le Grand Soufflet, le 12 octobre. À cette occasion, l'auditorium du centre culturel affichait complet. Rona Hartner et DJ Tagada Project ont véritablement "mis le feu" à la salle cessonnaise ! Cinq musiciens ont accompagné Rona, mêlant ainsi l'improvisation au cymbalum, à l'accordéon, au violon, à la contrebasse et aux machines avec le DJ Tagada Project. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la 16^e édition, en 2011.



L'auditorium était comble pour le spectacle proposé dans le cadre du Grand Soufflet.

LA SEMAINE DU GOÛT À L'HÔPITAL SÉVIGNÉ



À l'occasion de la semaine du goût, l'hôpital privé Sévigné a proposé, le 13 octobre à plus de 150 visiteurs et patients, de découvrir des miels de différentes plantes et fleurs. Ce fut également l'occasion de rappeler les effets d'une bonne nutrition sur la santé autour d'un quizz et de documents d'information et de sensibilisation remis à cet effet. Les patients et le personnel de la clinique auront pu bénéficier, pour leur part, d'une dégustation et de plats concoctés à base de légumes oubliés.

L'EXPOSITION DE FAJFROWSKA INAUGURÉE

L'exposition consacrée aux œuvres de Sylvie Fajfrowska est **visible jusqu'au 15 décembre** (gratuit au centre culturel). Le 13 octobre, lors du vernissage, Christian Anneix, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine, est revenu sur la programmation de l'art contemporain à Cesson-Sévigné : *"Cette exposition est ouverte à tous et notamment aux enseignants qui vont faire découvrir aux élèves les tableaux de l'artiste."* Loïc Bodin, directeur du pôle Arts Plastiques, a également donné quelques éléments d'explication au public sur l'exposition qui regroupe une soixantaine de toiles. Pour son exposition à la galerie Pictura, Sylvie Fajfrowska présente une partie de son travail sur les éléments géométriques sous la forme d'une série de toiles où la contrainte, qu'elle

s'est elle-même imposée, est de représenter un volume dans l'espace à partir de deux carrés. Elle présente également une série de petits formats de tableaux abstraits ayant pour base un jet expressionniste ainsi que sa série composée de grands formats représentant des couples de personnages.



Christian Anneix, adjoint chargé de la culture et du patrimoine, a inauguré l'exposition en présence de Sylvie Fajfrowska et de Loïc Bodin, directeur du pôle Arts Plastiques.

L'ÎLE AUX MOINES POUR SES 100 ANS

Andrée-Yvonne Souet a fêté ses 100 ans à la résidence Beausoleil, le 15 juillet. Pour marquer cet anniversaire, la Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes a offert à la centenaire une escapade sur l'île aux Moines, durant le week-end du 16 et 17 octobre. Accompagnée de Trinité Touffet-Hutin, la directrice, et d'une aide-soignante, elle a rendu visite à sa famille et retrouvé ses souvenirs.



À 100, Andrée-Yvonne Souet a fait le déplacement sur l'île aux Moines pour rendre visite à sa famille.

LE 2^E ARBRE DES NAISSANCES A ÉTÉ PLANTÉ



Après la lecture d'extraits de la Convention des droits de l'enfant par le CMJ, les familles présentes ont accroché les cartes dans le magnolia.

Le 16 octobre, un magnolia Loebneri a été planté dans le square du Muguet pour fêter les 153 petits cessonnois nés entre le 1^{er} octobre 2009 et le 30 septembre 2010. Cette action municipale a été créée l'an dernier pour offrir un nouveau rendez-vous convivial avec les familles. Elles étaient d'ailleurs invitées à cette plantation symbolique. L'occasion pour le maire, Michel Bihan, de rappeler l'augmentation des naissances (97 bébés entre octobre 2008 et septembre 2009). Une réflexion est actuellement menée sur l'opportunité d'ouvrir une halte-garderie d'une dizaine de places en 2013. Avant d'accrocher dans l'arbre les petites cartes avec le prénom et la date de naissance de chaque enfant, des bénévoles de la Retraite Active ont entonné des chants de marins puis les élus du Conseil municipal des jeunes ont lu des extraits de la Convention des droits de l'enfant.

ÊTRE SOLIDAIRE POUR AGIR GLOBALEMENT

États généraux et Semaine de la Solidarité Internationale,
du 13 au 20 novembre



La municipalité propose le 3^e temps fort du Développement Durable sur les solidarités, à l'occasion de la Semaine de la Solidarité Interna-

tionale, du 15 au 20 novembre. **Un dernier rendez-vous qui s'inscrit dans la démarche de développement durable souhaitée par la municipalité.**



Une partie du comité de pilotage de la semaine de la solidarité.

Les Cessonnais sont invités à débattre et à échanger autour des "Solidarités ici (au Nord) et là-bas (au Sud), pour quel développement ?", le samedi 13 novembre de 14h à 18h, dans l'auditorium du centre culturel.

La Ville de Cesson-Sévigné s'associe avec Cesson-Solidarités, l'Association d'Echanges Solidaires Cesson-Dankassari, l'Acat, Pandiassou, l'ASTH 35, le CCFD et plusieurs intervenants.

États généraux du développement durable - volet Solidarités

Rendez-vous le samedi 13 novembre de 14h à 18h, dans l'auditorium du centre culturel, avec des rencontres, table-ronde et débats sur le thème "Les solidarités ici (au Nord) et là-bas (au Sud), pour quel développement ?"

- **1^{re} partie** : témoignages d'acteurs locaux sur leurs pratiques alternatives d'économie solidaire (Amap avec Amandine Chapuis, finances solidaires avec le modèle des Cigales...). Analyses et réflexions sur les défis actuels de l'économie sociale et solidaire par **Antoine Pilet, professionnel du marketing, chargé de cours à Rennes 2** et auteur de "Le marketing social et solidaire" Ed L'Ami 2006 et "Comment démarrer en mutualisation" Ed L'Ami - 2008.
- **2^e partie** : témoignages des acteurs associatifs cessonnais sur l'impact et la pérennité des actions de solidarité internationale, analyses et réflexions >>

➤ sur la conduite et l'évaluation des projets de développement dans les pays du Sud avec la participation de **Louis-Marie Boutin, délégué national CCFD** en région Bretagne et Pays de Loire.

• **Pause**
• **3^e partie** : table ronde et débat. Regards croisés des deux experts et échange avec le public. Conclusion et perspectives.

Antoine Pillet et le marketing social et solidaire

Aujourd'hui chargé de cours à Rennes 2, Antoine Pillet a 32 années d'expérience en communication-marketing auprès d'entreprises capitalistes puis d'entreprises sociales et solidaires. C'est un militant de l'économie sociale et solidaire à laquelle il participe depuis 1993 comme Cigalier et comme conseil d'entreprises. *"Les entreprises sociales et solidaires ont moins de moyens financiers pour communiquer mais plus de consommateurs. Le marketing est cependant fondamental pour faire connaître leurs produits et par là même leurs valeurs"* Ce marketing passe par la construction d'un réseau et une mutualisation aux enjeux bien spécifiques. *"Il faut surtout avoir la volonté de faire ensemble, échanger et partager les mêmes valeurs."* La solidarité, la citoyenneté en sont quelques-unes. Chaque personne concernée peut agir à son niveau en donnant, par exemple, des compétences, du temps ou de l'argent. *"En tant que militant et bénévole, ces expériences sont pleines de satisfaction et sont à partager."*



Antoine Pillet entouré de Sylvie Marie-Scipion, adjointe au maire chargée de la communication, des jumelages et des nouvelles technologies, et de Marie-Thérèse Taupin, adjointe chargée des finances, du budget et de l'économie solidaire.

DÉPANNAGE-VENTE ÉLECTROMÉNAGER

Toutes marques - Installations

B. COLLÉAUX - 02 99 62 05 12

Les Touches - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ



**CESSON
MULTI-SERVICES
RENOVATION**

Tous vos travaux
à domicile !

André Lebreton

40, rue de Bel Air - CESSON-SÉVIGNÉ

Port. 06 64 87 60 96

Tél. / Fax : 02 99 83 36 04

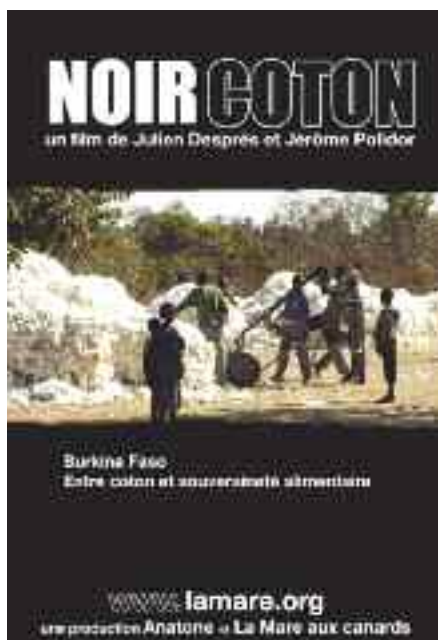
Plomberie
Electricité
Menuiserie
Peinture
Tapisserie
Vitrerie

Carrelage - Faïence
Montage meubles

Aménagement intérieur et extérieur

Semaine de la solidarité internationale

- **Lundi 15 novembre à 20h30 au cinéma "Le Sévigné"** : projection du documentaire "**Noir coton**" de Jérôme Polidor et Julien Després (novembre 2009) sur les enjeux d'une agriculture de rente axée sur l'exportation et l'articulation avec la souveraineté alimentaire au Burkina-Faso. La projection sera suivie d'un **débat avec la participation d'Alain Yvergniaux, chargé de mission auprès du Conseil**



Le documentaire "Noir coton" sera projeté au Sévigné, le 15 novembre.



régional pour la solidarité internationale, principal artisan de la mise en place de la filière coton-biologique équitable avec l'Afrique de l'Ouest, soutenue par la région depuis 2007. Entrée : 4 €.

- **Mercredi 17 novembre dans le hall du centre culturel : rencontres et échanges** avec les associations cessonaises de solidarité internationale et de défense des droits de l'homme. **Séances d'animations "contes africains et haïtiens"** à 10h30 et à 15h30 à la Médiathèque avec **Christine Simon** (pour les enfants à partir de 4 ans).
- **Toute la semaine : animations pédagogiques** au lycée Sévigné et au collège de Bourgueville. Sensibilisation sur les droits de l'homme dans le monde et les projets de développement et de solidarité au Niger (malnutrition, éducation des filles et des femmes, accès à l'eau).

PENSEZ COVOITURAGE POUR LES TRAJETS DOMICILE – TRAVAIL !

Covoiturage + développe le covoiturage sur les trajets domicile - travail en Ille et Vilaine et donne ainsi l'opportunité à chaque salarié de se déplacer de façon plus économique et plus intelligente pour l'environnement. Aujourd'hui, l'association compte plus de 8500 inscrits et près de 1400 covoitureurs. Son site réunit de nombreuses

informations pratiques et partenaires qui soutiennent le projet. Chaque habitant peut ainsi connaître le potentiel de covoiturage sur son territoire et rechercher des trajets compatibles au sien.

- **Site : www.covoiturage.asso.fr et/ou inscription au 02 99 35 10 77.**

LE COMPOSTAGE POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

Dans le cadre de la politique de réduction des déchets, Rennes Métropole propose aux habitants de l'agglomération d'acquiescer un composteur à un tarif préférentiel pour valoriser la part organique des ordures ménagères et certains déchets verts de jardin.

Deux modèles de composteurs sont proposés aux particuliers, l'un en bois et l'autre en plastique recyclé vert foncé. Ils ont tous les deux une contenance d'environ 300 litres et sont vendus au prix de 20 €.

■ **Renseignements et réservations auprès des services techniques de la mairie (1^{er} étage) ou au 02 99 83 52 06.**

Dans le même temps, **Rennes Métropole propose des formations gratuites sur les pratiques du compostage.** L'objectif est de former des personnes volontaires aux techniques du compostage et du paillage afin de leur permettre de valoriser les déchets de cuisine et les déchets verts, au jardin. Ces "guides du compostage" pourront ensuite devenir des personnes ressources pour leurs voisins ou leurs amis. Le programme de la formation propose deux modules.

Module 1 :

- accueil et présentation de la formation, des partenaires ;
- présentation du diaporama "Paillage et compostage, comment valoriser les déchets du jardin et de la cuisine" ;
- échanges ;
- mise en place et réalisation d'un compost sur la plateforme de démonstration.

Module 2 :

- observation des précédents composts réalisés par les stagiaires ;
- approche des problèmes et des remèdes liés au compostage ;
- comment utiliser le compost ;
- vertus et diversité des paillages ;
- informations diverses.

Prochain **module 1, le samedi 20 novembre** de 9h30 à 12h. Prochains **modules 2, le mercredi 17 novembre** de 14h30 à 16h et le **samedi 11 décembre** de 9h30 à 11h. Les deux modules sont indissociables. Les formations se déroulent à l'écocentre de la Taupinais (sortie porte de Cleunay puis direction La Prévalaye). S'inscrire au moins une semaine avant la date du module choisi.

■ **Renseignements : n° vert Rennes Métropole : 0 800 01 14 31.**

Le compostage collectif en immeuble

Composter la matière organique au pied de son immeuble permet d'obtenir un engrais naturel gratuit et de qualité. 30 % du volume de nos poubelles est composé de matière organique prête à être compostée : épluchures de fruits et légumes, marc de café et sachet de thé, fleurs fanées... **Rennes Métropole, avec l'entreprise Eisenia, accompagne les habitants souhaitant s'engager dans cette pratique.**

Chaque foyer volontaire :

- reçoit un bio-seau lui permettant d'apporter ses déchets de cuisine au composteur placé sur l'espace vert de l'immeuble ;
- est formé à la pratique du compostage ;
- s'engage à participer activement au bon fonctionnement de l'aire de compostage (planning de suivi) ;
- ajoutera dans le composteur des feuilles mortes ou broyat ;
- procèdera au brassage de la matière et aux transferts de compost ;
- signe une Charte de participation.

Les copropriétaires et le syndic :

- s'engagent à considérer les composteurs comme partie intégrante de la résidence et à acheter le pe-



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE
Quartier Monniais CESSON SEVIGNE



Le premier composteur collectif de 600 litres, en bois, a été installé pour servir à plusieurs familles de la rue de la Chalotais.

tit outillage nécessaire au bon fonctionnement (fourche, sévateur...);

- invitent l'entreprise d'entretien des espaces verts à laisser les feuilles mortes dans un bac de stockage.

Eisenia accompagne les habitants sur un cycle complet de fabrication de compost.

Rennes Métropole finance les composteurs, les formations, l'accompagnement.

À l'issue du cycle de fabrication (entre 9 et 18 mois), le compost est récolté et utilisé par les habitants pour leurs jardinières ou plantes d'intérieur, sur les rez-de-jardin ou espaces verts de l'immeuble. **En plus des bienfaits écologiques du compostage, cette pratique collective est l'occasion de se rencontrer entre habitants d'un même quartier...**

■ **Renseignements complémentaires auprès d'Eisenia - Isabelle Besnard, Francis Colin, Sandrine Prigent au 02 99 50 07 18 ou par courriel : contact@eisenia.coop ou auprès**

de Rennes Métropole - Laurence Galon au 02 99 86 65 69 ou par courriel : l.galon@agglorennesmetropole.fr

Inauguration du 1^{er} composteur collectif, rue de la Chalotais

À Cesson-Sévigné, plusieurs familles des immeubles n^{os} 4, 5, 6, 8, 10 et 12, rue de la Chalotais ont décidé de ne plus jeter leurs épluchures de fruits et légumes mais de les composter sur les espaces de la ville. Grâce à cela, 30 % de leurs déchets seront détournés de la collecte des ordures ménagères et produiront, après décomposition, un engrais naturel de qualité pour les jardinières, plantes d'intérieur ou jardin. Le 13 octobre, Rennes Métropole a remis des bio-seaux aux participants et les explications pour la mise en place du composteur. **Souhaitons que cette action de développement durable fleurisse sur la commune !**

COMPOSTAGE COLLECTIF EN IMMEUBLE

1. Bien fractionner en petits morceaux chaque apport (épluchures de fruits et légumes, marc de café...);
2. Mélanger chaque nouvel apport aux précédents ;
3. Laisser agir la nature : vers, cloportes, insectes, bactéries, champignons... décomposent la matière organique ;
4. Récolter le compost pour l'utiliser comme engrais au sein des plantations de la résidence.

OÙ ET COMMENT SE DÉPLACENT LES CESSONNAIS ?

Dans le cadre d'une étude en cours sur l'accessibilité et l'organisation des déplacements dans la future Viasilva, réalisée par Rennes Métropole, une petite radioscopie des habitudes actuelles de déplacements des Cessonnais mérite d'être rapportée.

• **Les Cessonnais se déplacent plus que les autres habitants** des communes de Rennes Métropole : ils font, en moyenne, 4,3 déplacements/jour contre 3,8 pour les autres métropolitains.

• **Les Cessonnais se déplacent majoritairement dans... Cesson-Sévigné !** L'étude révèle en effet que **55 %** des déplacements des Cessonnais se font "intra-muros" contre 45 % à l'extérieur des frontières communales.

Cette tendance est inverse pour le reste de la métropole où 60 % des déplacements se font en échanges externes de la Métropole. Ce fait montre que les Cessonnais trouvent dans leur ville de nombreux services de proximité leur évitant de se déplacer ailleurs.

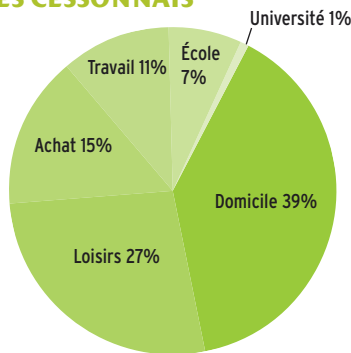
• **Les Cessonnais, pour leurs déplacements urbains, utilisent :**

- pour **72 %** leur voiture (55 % pour le reste de la métropole) ;

- pour 14 % la marche à pied (28 % pour la métropole) ;
- pour 7 % les transports collectifs (13 % pour la métropole) ;
- et pour 6 % les 2 roues (4 % pour la métropole).

Le déplacement urbain type du Cessonnais se résume ainsi : il se déplace plus que les autres habitants de la métropole rennaise surtout dans sa commune mais plus (...trop) en voiture et moins à pied que les autres métropolitains de l'agglomération.

LES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS DES CESSONNAIS



QUALITÉ DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Parmi les résultats des analyses de l'eau distribuée à la société **Coralis le 22 septembre** et aux **ateliers municipaux le 27 septembre**, le **taux de nitrates est respectivement de 12,2 et de 14,6 mg/l** alors que la limite de qua-

lité est de 50 mg/l. Dans le bulletin édité le 1^{er} octobre, l'ingénieur principal d'études sanitaires déclare que l'eau est de bonne qualité et répond, au regard des paramètres analysés, aux limites réglementaires de qualité.



HULINE Patrice
Plomberie - Chauffage
Énergie renouvelable
Aménagement salle de bain

Neuf et Rénovation



48 rue de Bray • 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 • patricehuline@orange.fr

MACÉ-FROGÉ : CHAUFFAGE ET BIEN ÊTRE AVEC LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



L'entreprise Macé-Frogé vient de s'installer dans de nouveaux locaux, ZI Sud-Est. Créée en 1982 dans un petit garage de Chevaigné, elle déménage en 1987 à Rennes puis se dirige dans la ZI de la route de Lorient en 1992. "En 1999, M. Macé s'en va. J'engage l'entreprise sur les rails de la certification Qualicert que nous obtenons en septembre 2000", rappelle M. Frogé qui poursuit : "En 2004, je prends la décision de participer et d'adhérer au groupement Axénergie. Il s'agit là de préparer l'avenir face aux modifications profondes auxquelles se trouvent confrontées les entreprises intervenant dans le domaine de l'énergie." Entre 1999 et aujourd'hui, l'entreprise est passée d'un effectif de 7 à 20 personnes.

L'avenir de Macé-Frogé est aujourd'hui entre les mains du fils, Guillaume, 24 ans : "Nous structurons l'organisation commerciale et recrutons un commercial chargé d'animer notre show-room." Les offres seront ainsi plus lisibles. Tout d'abord l'activité historique d'entretien et dépannage toutes énergies. Ensuite le remplacement des chaudières : de classiques, Macé-Frogé est passée à des solutions nouvelles en termes d'économies d'énergies et d'écologie. La chaudière gaz à condensation puis les énergies renouvelables avec le solaire et les solutions bois. "Cette année, nous allons doubler le nombre d'installations solaire thermique. Nous proposons également des so-



Les nouveaux locaux de l'entreprise ont été inaugurés le 8 octobre, en présence du maire, Michel Bihan.

lutions dans le solaire photovoltaïque. Notre entreprise possède toutes les qualifications requises pour ces activités : Qualigaz, Qualifioul, Qualiso, Qualibois, Quali PV et Qualipac." Pour permettre d'accéder à ces différentes technologies, le personnel participe régulièrement à des stages de formation. "L'entreprise étant membre du réseau Axénergie, cela nous permet d'être constamment en veille face aux évolutions technologiques. En plus des nouvelles énergies déjà en place, nous nous intéressons de près à ce que nous serons amenés à proposer demain : la cogénération et la pile à combustible, par exemple."

Macé-Frogé
1, allée des Charmilles
Tél : 02 99 33 78 01
site : www.mace-froge.com

Vous avez la possibilité de passer vos petites annonces dans la rubrique spéciale "Petites annonces" du site de la ville de Cesson-Sévigné : www.ville-cesson-sevigne.fr

La mairie ne saura être tenue pour responsable de tout préjudice direct et indirect découlant de votre utilisation des petites annonces du CIM.

OFFRES D'EMPLOI

Urgent, recherche jeune femme motivée et expérimentée avec véhicule pour aller **chercher des enfants** à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et les garder jusqu'au retour des parents (19h-19h30). Assurer la garde le mercredi et les emmener aux activités extrascolaires. Contrat de 15 à 22 heures par semaine. Tél. : 06 07 25 60 94.

Recherche personne pour **3 ou 4 heures de ménage** par semaine (en une seule fois). Cesu. Tél. : 06 83 30 42 86.

Recherche **employée de maison** expérimentée pour garde d'enfants, ménage et repassage. Environ 25 heures par semaine. Véhicule obligatoire. Tél. : 02 99 83 20 57.

Recherche **femme de ménage** pour 5 à 8 heures de ménage et de repassage par semaine. Paiement Cesu. Tél. : 06 07 25 60 94.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille avec expérience propose de **garder vos enfants** le soir et le week-end. Tél. : 06 28 40 46 01.

Jeune fille sérieuse et patiente, avec expérience, propose de **garder vos enfants** les soirs, week-ends et pendant les vacances scolaires. Tél. : 06 85 37 58 56.

Femme de ménage expérimentée propose **heures de ménage et de repassage**, 4 heures une matinée. Paiement Cesu. Tél. : 06 30 67 58 49.

Dame cherche **heures de repassage** à faire à son domicile. Cesu acceptés. Tél. : 02 99 83 16 94.

Dame dynamique cherche emploi **auxiliaire de vie jour et nuit**. Étudie toutes propositions. Tél. : 06 81 11 86 01.

Donne **cours de français**, littérature, soutien scolaire tous niveaux, préparation Bac. Paiement Cesu. Tél. : 02 99 83 62 40.

Étudiant en licence Télécoms donne **cours de maths**, physique appliquée et langue arabe. Solide expérience de la 6^e à la terminale et BTS. Disponible les soirs et week-ends. Tél. : 06 70 66 28 49.

Donne **cours particuliers à domicile** en histoire-géo, SVT, anglais, français et espagnol. Solide expérience de la 6^e à la terminale. Déplacements possibles. Tél. : 06 81 11 86 01.

Donne **cours de violon**, solfège, formation musicale. Paiement Cesu. Tél. : 02 99 83 62 40.

DIVERS

Perdu montre enfant "DDP" bleu et verte au centre de loisirs, le 29 septembre. Tél. : 07 60 58 07 62.

LA VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ RECHERCHE

3 agents recenseurs (h/f) à temps non complet

Profil demandé : disponibilité, le soir notamment (de 16h à 20h). Sens de l'organisation et de la méthode, savoir lire un plan et écrire lisiblement. Sens relationnel développé.

Mission : recensement auprès de la population cessonnaise du 15 janvier au 27 février 2011.

Rémunération : à la feuille de logement, remboursement des frais de déplacement.

Poste à pourvoir le : 15/01/2011. **Date limite candidature :** 23/11/2010.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation et CV avec photo) avant le 23 novembre 2010 de façon impersonnelle à M. le Maire - 1, esplanade de l'Hôtel de Ville - CS 91707 - 35517 Cesson-Sévigné Cedex.

Renseignements : DRH au 02 99 83 52 09 ou par courriel : ressources-humaines@ville-cesson-sevigne.fr

Travailleurs handicapés : nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires. Nous vous rappelons toutefois qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

LE PETIT Cim

SUPPLÉMENT JEUNESSE • CULTURE • SPORTS • ASSOCIATIONS • CINÉMA

DATES À RETENIR

Informations au 02 99 83 52 15 (Direction sports et loisirs). L'info municipale en continu :

NOVEMBRE

- **MERCREDI 3** : rencontre autour de la **prévention des chutes** des personnes âgées avec pièce de théâtre et échange. *Auditorium du centre culturel à 14h30. Entrée libre.*
- **SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7** : **exposition** des peintures d'Yves Doucin. *Manoir de Bourguevreuil de 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre.*
✳ **ORG.** : CESSON ART ET POÉSIE.
- **DIMANCHE 7** : **concert orgue et flûte de Pan.** *Église Saint-Martin à 16h. Tarifs : 8 et 5 €. Gratuit jusqu'à 12 ans.*
✳ **ORG.** : LES AMIS DE L'ORGUE.
- **LUNDI 8** : **cross du collège** avec près de 800 jeunes. *Étangs de Dézerseul, à partir de 14h.*
- **DU LUNDI 8 AU SAMEDI 27** : **mois du film documentaire** avec trois films présentés à la médiathèque et au cinéma "Le Sévigné".
✳ **INFOS** : 02 99 83 52 24.
- **MARDI 9** : **cérémonie** avec les enfants des écoles et l'École des Transmissions. *Monument aux morts de la place du Marché à partir de 15h.*
- **JEUDI 11** : **cérémonie du Souvenir.** *À partir de 10h.*
✳ **ORG.** : UNION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- **VENDREDI 12** : **grande soirée** de l'OCC Football. *Carré Sévigné.*
- **SAMEDI 13** : **états généraux du développement durable - volet Solidarités.** *Auditorium du centre culturel de 14h à 18h. Entrée libre.*
✳ **ORG.** : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- **JUSQU'AU SAMEDI 13** : **exposition** sur la 1^{re} guerre mondiale. *Hall du centre culturel.*
✳ **ORG.** : UNC CESSON-SÉVIGNÉ.
- **SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14** : **bourse aux vêtements automne-hiver.** *Maison des fêtes familiales - espace Grippé.*
✳ **ORG.** : CESSON AVF ACCUEIL.
- **DU LUNDI 15 AU SAMEDI 20** : **semaine de la solidarité internationale** sur le thème "Solidarités ici (au Nord) et là-bas (au Sud), pour quel développement ?". Documentaire, débat, rencontres, échanges et animations pédagogiques.
✳ **ORG.** : CESSON-SOLIDARITÉS, AESCD, ACAT, PANDIASSOU, CCFD ET ASTH 35.
- **MARDI 16** : **Connaissance du Monde** sur le "Vietnam - un dragon né de l'Indochine". *Cinéma "Le Sévigné" à 17h30.*
- **MERCREDI 17** : **"Il était une fois..."** des contes africains avec Christine Simon, dans le cadre de la Semaine de la Solidarité. *Médiathèque du centre culturel à 10h30 et à 15h30 pour les enfants, à partir de 4 ans. Gratuit.*
- **SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21** : **exposition** des aquarelles, encres, huiles et crayons de Charles Montigné et Yves Quénech'hdu. *Manoir de Bourguevreuil de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.*
✳ **ORG.** : CESSON ART ET POÉSIE.
- **SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21** : **concours de tir à l'arc.** *Salle Beausoleil. Entrée libre.*
✳ **ORG.** : LES ARCHERS DE SÉVIGNÉ.
- **DIMANCHE 21** : **bourse puériculture, jouets et vêtements enfants.** *Halle des sports du lycée Sévigné de 9h à 14h.*
✳ **ORG.** : UPCC. **INFOS** : 06 06 99 97 41.
- **DIMANCHE 21** : **journée Aide à Haïti.** *Salle de la Touche Ablin, à partir de 12h15.*
✳ **ORG.** : ASSOCIATION PANDIASSOU.
- **SAMEDI 27** : **congrès départemental de pétanque.** *Auditorium du centre culturel à 14h30.*
✳ **ORG.** : OCC PÉTANQUE.

JEUNESSE

CROSS DU COLLÈGE : PRÈS DE 800 JEUNES, LE 8 NOVEMBRE



Une quarantaine de personnes encadre chaque année les quelques 800 jeunes qui participent au cross.

Les professeurs d'éducation physique et sportive du collège Bourgchevreuil organisent, depuis de nombreuses années déjà, un cross autour des étangs de Dézerseul. Coordonnées cette année par Pierriek Gaultier, les épreuves réuniront près de 800 élèves du collège et des écoles élémentaires publiques. "Le début des courses est prévu à 14h, entre le stade Ro-

ger Belliard et l'espace sportif de Bourgchevreuil. Filles et garçons courront séparément. Ce cross vient conclure le cycle d'endurance pour toutes les classes. Il s'agit d'une compétition mais aussi d'un moment de détente, de bien-être. Un classement sera établi et certains jeunes pourront, s'ils le souhaitent, participer au cross départemental UNSS."

Menuiserie Delahaye



Neuf - Rénovation
Bois - Alu - PVC
Agencement - Escaliers

menuiserie-delahaye.com

02 99 62 00 30

108, route de Fauçères - CESSON-SEVIGNE

GARAGE
JAN
Agent Renault

17, rue de Rennes - 35510 CESSON-SEVIGNÉ - Tél. 02 99 83 11 42



- VENTE VÉHICULES NEUFS et OCCASIONS TOUTES MARQUES
- DÉPANNAGE

SERVICE JEUNESSE

Les 14-17 ans (Escale et Etournel)

Date	Activité	Horaire	Tarif	Inscription avant le...
Mardi 2	Aux choix des jeunes*	À définir	À définir	29/10
Mardi 2	"Jeunes au cinéma" au Sévigné 1 ^{er} film : "L'alcool contre-attaque" réalisé par les jeunes de l'Escale et Erwan Legal 2 ^e film : "Simon Werner a disparu" de Fabrice Gobert	14h30-17h	3,50 € (au cinéma)	
Mercredi 3	Accueil : jeux, discussion, information, accompagnement de projet...	14h-18h30	X	X

* La maison des jeunes est le lieu d'expression de tes envies. Tu as ainsi la possibilité de proposer une activité ou une animation sur les créneaux "Au choix des jeunes". Pour cela, il te suffit de venir nous faire part de tes idées ou de t'inscrire pour une activité déjà proposée. L'activité la plus sollicitée sera réalisée !



Aide et accompagnement à la production musicale

Depuis plusieurs années, l'aide et l'accompagnement à la production musicale amateur est l'un des objectifs de l'Escale. Les moyens mis en place sont simples :

- la mise à disposition d'une salle de répétition équipée de boxes de rangements, d'une batterie, d'un système de sonorisation... ;
- l'organisation de temps forts musicaux (Escale en scène, Fête de la musique*) permettant aux jeunes groupes de présenter leur travail devant un public et dans de bonnes conditions ;
- une source documentaire adaptée aux interrogations des jeunes artistes ;
- des animateurs appuyant des initiatives (organisation de concerts, stage de musique, dé-

couverte son et lumière...).

Pour cette nouvelle saison, n'hésitez pas à nous contacter si vous désirez bénéficier de l'un de ces services. La salle de répétition est accessible gratuitement sur signature d'une convention.

Concernant les soirées concert "Escale en Scène", la programmation n'est pas encore clôturée. Alors, si votre groupe désire se produire sur scène, les planches sont à vous ! Les dates sont les suivantes : 28 janvier, 22 avril, 23 mai et le 24 juin (Fête de la musique).

- Si vous désirez plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'Escale - Nico ou Erwan - au 02 99 83 82 75.

JEUNESSE

Les 10-13 ans à l'Étournal

Dates	Activités	Horaires	Tarifs	Inscription avant le...
Mardi 2 novembre	Accueil informel	14h-18h30	/	/
Mardi 2 novembre	Atelier illustration et caricature	13h30-18h30	/	30/10

Les 10-13 ans à l'Escale

Date	Activités	Horaires	Tarifs
2 nov	Accueil informel	14h-18h30	///
2 nov	"Jeunes au cinéma" au Sévigné 1 ^{er} film : "L'alcool contre-attaque" Réalisé par les jeunes de l'Escale et Erwan Legal 2 ^e film : "Simon Werner a disparu" de Fabrice Gobert	14h30-17h	3,50 € (au cinéma)
3 nov	Accueil informel	14h-18h30	///



"Jeunes au cinéma", le 2 novembre

L'opération "Jeunes au cinéma" est une initiative du ministère de la Cohésion Sociale, Jeunesse et Sports dont l'objectif est de faire découvrir aux jeunes le monde du 7^e art d'un point de vue technique. "Jeunes au cinéma" revient le temps d'un après-midi qui se déroulera le **mardi 2 novembre à 14h30, au cinéma "Le Sévigné"**. Lors de cet après-midi, un film d'animation "La Guerre des bouteilles : l'alcool contre-attaque", réalisé par les jeunes du service Jeunesse avec le soutien de l'intervenant Erwan Legal, sera

projeté ainsi que le film "Simon Werner a disparu", de Fabrice Gobert. À la suite de ces projections suivra une discussion animée par Philippe Niel, de la Direction départementale de la Cohésion Sociale, Jeunesse et Sports.

- **Service Jeunesse - secteur 14-17 ans :**
Nicolas et Erwan et secteur 10-13 ans :
Céline et Virginie. Courriel :
service.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr

ESPALUX

LA CULTURE POUR PASSION

Éric Bagot

Autopôle - 3, allée de Bray (face garage Vorval) CESSON-SÉVIGNÉ • Fax : 02 99 50 05 44

mobikit

CUISINES ET BAINS

Tél. : 02 99 50 05 05

CULTURE

LE CENTRE CULTUREL

Tél. : 02 99 83 52 20 - Fax : 02 99 83 52 23
 Mèl : centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

Accueil • Billetterie

- mardi, jeudi et vendredi14h-18h30
- mercredi10h-18h30
- samedi10h-12h30

L'ensemble de la saison culturelle et les modalités d'abonnement se trouvent sur le site de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr. La plaquette peut être retirée au Centre Culturel.

www.ville-cesson-sevigne.fr
 RUBRIQUE : CULTURE

THÉÂTRE

**Gros Mensonges
de Luc Chaumar**

Samedi 6 novembre
 20h30
 au Carré Sévigné



© LUDOVIC DUBOIS

TARIFS

Plein : 28 €, réduit : 25 € et
 jeunes : 14 €



© COSIMO MIRECO MAGLIUCCA ATA

THÉÂTRE

**La Nuit des rois
de William
Shakespeare**

Mardi 16 novembre
 20h30
 au Carré Sévigné

TARIFS

Plein : 30 €, réduit : 27 € et
 jeunes : 15 €



LE CENTRE CULTUREL (SUITE)

THÉÂTRE

Le Dodo

de Yannick Jaulin

avec la C^{ie} Le Beau monde →

Mardi 23 et mercredi 24 novembre
20h30 au Carré Sévigné

TARIFS

Plein: 16 €, réduit: 14 € et jeune: 8 €

DANSE

La parole à...

Céline Roux

- **Conférence sur le ballet romantique - la danse classique à la fin du XIX^e siècle**

Vendredi 5 novembre, de 13h30 à 16h30
dans l'auditorium du centre culturel

- **Conférence sur la danse néoclassique**

Vendredi 12 novembre, de 13h30 à 16h30
dans l'auditorium

- **Conférence sur la danse moderne et contemporaine**

Vendredi 19 novembre, de 13h30 à 16h30 dans la
salle d'orchestre du centre culturel

- **Conférence sur la création contemporaine depuis les années 80**

Vendredi 26 novembre, de 13h30 à 16h30 dans la
salle d'orchestre

Philippe Baudoin

- **Conférence sur l'Arbre jazz - la relation musique et danse en jazz**

Mercredi 10 novembre, de 20h30 à 22h30
dans l'auditorium



© CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE

MÉDIATHÈQUE

Le Mois du film documentaire

- **Aux Prud'Hommes** - film tourné au Conseil des Prud'Hommes de Rennes

Mardi 9 novembre à 20h, dans l'auditorium du
centre culturel. Gratuit. Réservation conseillée

- **Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés**

Vendredi 19 novembre à 20h30 au cinéma "Le Sévigné". Tarifs : 6,60 et 4,80 €. Projection suivie
d'un débat avec un spécialiste du droit du travail.

- **Dernière projection, titre à découvrir**

Vendredi 26 novembre à 20h, dans l'auditorium.
Gratuit. Réservation conseillée.

Entre nous - Spectacle de proximité

"Il était une fois... la Solidarité Internationale"

le mercredi 17 novembre à 10h30 et à 15h30
(gratuit, dès 4 ans)

En partenariat avec des conteurs des associations de solidarité cessonnaises, les bibliothécaires vous invitent à deux heures de contes pour un voyage en Afrique.

CULTURE

ARTS PLASTIQUES

La parole à...

Colloque

samedi 20 novembre - auditorium du centre culturel
 "L'ancien n'est plus ; Le nouveau n'est pas encore"

Le réel est quelque chose qui ne peut se saisir sans les doubles que l'art lui oppose. Mais comment prendre la mesure du réel quand, dans l'environnement appauvri des mondes factices et des incubateurs que sont les villes de rêve et les parcs d'attractions, le vrai est ce qu'il peut et le faux ce qu'il veut ? Cette phénoménologie nouvelle nous oblige-t-elle à croire au réel ? La réalité est-elle une chose en laquelle nous devrions croire ? Comment alors l'art peut-il raconter une fable, comment peut-il construire une image et instaurer une parole ? Colloque en collaboration avec Véronique Giroud, historienne de l'Art.

ART CONTEMPORAIN

Sylvie Fajfrowska

du chaos à la figuration, de la forme à l'abstraction

Jusqu'au 15 décembre

Galerie Pictura du centre culturel

Pour cette exposition, Sylvie Fajfrowska présente une partie de son travail sur les éléments géométriques sous la forme d'une série de toile où la contrainte, qu'elle s'est elle-même imposée, est de représenter un volume dans l'espace à partir

de deux carrés. Elle présente également une série de petits formats de tableaux abstraits ayant pour base un jet expressionniste ainsi que sa série composée de grands formats représentant des couples de personnages de plain-pied.



2001 - 250 x 250 - Vinyle et cire sur toile

MUSIQUE POP-ROCK-ÉLECTRONIQUE

Philippe Katerine (nouvel album) ↓

Mardi 30 novembre - 20h30 au Carré Sévigné

TARIFS

Plein : 24 €, réduit : 21 € et jeune : 13 €



© DOMINIQUE COUBAND

MUSIQUE ET DANSE : LES DEUX PÔLES ONT FUSIONNÉ

Le pôle Danse, dirigé par Wayne Barbaste, et le pôle Musique, dirigé par Dominique Morin, viennent de fusionner pour ne plus former qu'un pôle Musique et Danse. Une association naturelle pour permettre la rencontre d'enseignants, d'élèves musiciens ou danseurs et d'artistes, ainsi que l'émergence d'un Pôle Culture Jazz. Explications.

Le centre culturel permet, entre autres, aux enfants, adolescents et adultes, débutants ou non, de pouvoir s'exprimer sur le plan artistique grâce à l'enseignement des arts plastiques, de la musique ou de la danse. *"Plus de 800 personnes sont formées chaque année en musique et en danse et pour certains dans les deux disciplines à la fois. Cette fusion des deux pôles n'est d'ailleurs pas une originalité cessonnaise, elle est déjà mise en place dans d'autres établissements"*, présente Dominique Morin.

Sensibiliser, former, diffuser et créer

Désormais le pôle Musique et Danse coordonne le travail au sein d'un dispositif commun, propose des actions concertées et ouvertes. Outre la sensibilisation et l'enseignement, la structure proposera des actions culturelles en lien avec l'enseignement (concerts, auditions ou autres). *"Le fonctionnement harmonieux et complémentaire avec les associations cessonnaises concernées sera pérennisé et amplifié. Nous ren-*

forcerons, par exemple, nos liens avec l'Association des Parents d'Élèves, l'un de nos partenaires privilégiés", précise Carole Lardoux, la directrice de l'Action Culturelle. Christian Anneix, adjoint chargé de la culture et du patrimoine, présente *"cette fusion comme un atout à mettre en avant. Le rapprochement est organisationnel mais aussi humain et va créer une nouvelle dynamique afin de poursuivre le travail de médiation pour aller vers tous les publics."*

Nouvelle organisation, nouveaux projets

Wayne Barbaste reste professeur de danse *"pour continuer à partager sa passion de l'enseignement avec les trois autres professeurs de danse jazz, classique et contemporaine."* Il demeure ainsi le référent des études chorégraphiques. *"En 1999, j'avais écrit un projet reliant la musique et la danse qui n'avait pas abouti. Cela est possible aujourd'hui car le lien entre les deux disciplines est naturel. Je continuerai à m'occuper de la pédagogie de la danse avec Dominique mais je se-*



Le 5 octobre, Dominique Morin, Michel Bihan, Christian Anneix, Carole Lardoux et Wayne Barbaste ont présenté la nouvelle organisation du pôle Musique et Danse et répondu aux questions des professeurs présents.



rai prioritairement attaché à la danse et à la musique jazz à travers le nouveau pôle Culture Jazz." Ce Pôle Culture Jazz, également soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles - Ministère de la Culture, va permettre un rayonnement régional de l'action entreprise autour de la culture jazz en danse et en musique. Dans cet objectif, un conventionnement a également été signé avec la compagnie de danse professionnelle cessonnaise Calabash.

"Le développement des partenariats pour les projets musique et danse sera également établi en commun", indique Dominique Morin. Ce dernier continue aussi à enseigner et prend donc la direction générale du pôle Musique et Danse. "Une synergie se met en place avec l'ensemble des 30 professeurs pour faire vivre cette structure. C'est une nouvelle organisation pour de nouveaux projets. Ils prendront forme grâce également au travail en commun des deux secrétaires. Le développement de la pratique artistique et la rencontre avec le public, en permettant aux élèves d'accéder à la scène, représentera un des grands axes du nouveau projet."

Un travail d'équipe

La collaboration entre la danse et la musique existe déjà mais elle sera accentuée dès cette année avec

divers projets. Un atelier d'accompagnement musique et danse a été récemment mis en place et des projets de stages ou de cours communs aux musiciens et aux danseurs ainsi qu'un parcours musique-danse sont à l'étude.

Carole Lardoux précise : "Cette collaboration pourra se traduire aussi à l'occasion d'événements publics comme "Sortez, c'est l'été !" où la période est propice à des déclinaisons artistiques d'élèves en extérieur. Ces changements sont surtout l'occasion d'écrire le projet pédagogique, culturel et artistique du nouveau pôle Musique et Danse pour les années à venir, avec un équilibre des actions dans les deux disciplines."

"La vie artistique et culturelle est importante à Cesson-Sévigné. J'ai toute confiance dans les équipes du centre culturel. C'est une chance de posséder au sein d'un même équipement cinq pôles culturels. Succès oblige, les locaux sont devenus étroits et nos moyens financiers sont limités. La phase d'étude pour le réaménagement du centre culturel est en cours. Sa mise en conformité est également nécessaire. Nous en profiterons pour réorganiser les espaces, optimiser les conditions de travail des 54 agents et améliorer l'accueil des usagers", confirme le maire, Michel Bihan.

PLEIN LES YEUX À LA MÉDIATHÈQUE !

À l'occasion de la **11^e édition nationale du Mois du film documentaire**, la médiathèque municipale, en partenariat avec le cinéma Le Sévigné, vous invite à découvrir ce genre cinématographique. Pour sa première participation, la médiathèque mettra l'accent sur le monde du travail. Un cycle de projections vous sera proposé à l'auditorium du centre culturel et au cinéma.

Trois rendez-vous :

- **mardi 9 novembre à 20 :** *Aux Prud'hommes* de la réalisatrice Jenny Keguin. Ce film, tourné au conseil des Prud'hommes de Rennes, jette une lumière crue et utile sur les rapports au sein de l'entreprise et sur les évolutions du monde du travail. *Auditorium du centre culturel. Gratuit, réservation conseillée. Public ado/adulte.*
- **vendredi 19 novembre à 20h30 :** soirée projec-



tion-débat au cinéma Le Sévigné avec la projection du documentaire *Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés* de Marc-Antoine Roudil. Un huis clos cinématographique où prend corps et sens une réalité invisible et silencieuse : la souffrance au travail. Cette projection sera suivie d'un débat avec Claude Larzul, spécialiste du droit du travail, et Husam Hindi, directeur artistique du Festival du film britannique de Dinard et cofondateur du festival Travelling. Tarifs cinéma. Public ado/adulte.

- **vendredi 26 novembre à 20h :** pour clôturer cette manifestation, la dernière projection sera le documentaire *Un travail simple* de Nicolas Cornut ou *Question de confiance* de François Maillart. *Auditorium du centre culturel. Gratuit, réservation conseillée. Public ado/adulte.*

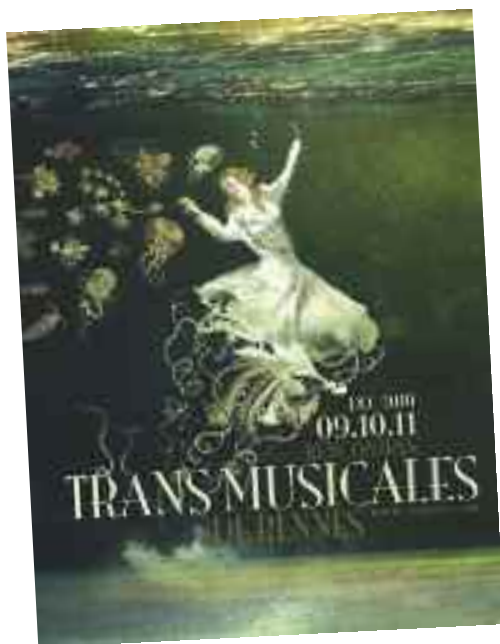
Les Transmusicales à Cesson !

La médiathèque et le centre culturel vous proposent pour la première fois une rencontre avec Thomas Lagarrigue, (rédacteur de la base de données des Trans) qui viendra présenter l'ensemble de la programmation des Trans 2010. Cette rencontre aura lieu le vendredi 3 décembre à 20h30, à la médiathèque et sera illustrée d'extraits sonores et de photographies.

- **Plus d'infos au 02 99 83 52 24. Durée : environ 2h.**

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ

La Médiathèque participe une nouvelle fois à la Semaine de la Solidarité. En partenariat avec les associations de solidarité de la ville, exceptionnellement deux rendez-vous "Il était une fois..." seront proposés le mercredi 17 novembre à 10h30 et à 15h30 pour les enfants à partir de 4 ans. Ces heures du conte seront animées par Christine Simon. De plus, une bibliographie spécifique et solidaire sera éditée à cette occasion !



LA RÉSIDENCE PHOTOGRAPHIQUE DE DANIEL CHALLE



Daniel Challe travaille la figure humaine ou animale dans le paysage.

Daniel Challe est en résidence artistique à Cesson-Sévigné jusqu'à fin juin. Né en 1961 en Haute-Savoie, le photographe est diplômé de l'École nationale supérieure d'Arles en 1987 mais pratique la photo depuis 27 ans. Il vit et travaille en Bretagne depuis 1996 et enseigne à l'École supérieure d'Art de Lorient. *"Je suis attaché au quotidien de façon poétique. Je suis particulièrement attentif au monde que j'aime observer car il contient toujours une part de mystère, une intimité à dévoiler."* L'artiste a commencé par faire des portraits de famille avant de travailler sur la figure humaine et animale dans le paysage. *"Je vais m'intéresser à tous les aspects de Cesson pour avoir différents regards poé-*

tiques sur la ville, le paysage, les gens. Je vais ainsi rencontrer des jardiniers ou aller dans des écoles, sachant que j'ai carte blanche autour du thème, étudié cette année par le pôle Arts plastiques, de la métamorphose." Daniel Challe considère la photographie comme un art visuel proche de la littérature et de la poésie. Il crée ainsi des journaux photographiques et produira d'ailleurs un journal photographique sur Cesson-Sévigné à l'issue de sa résidence. Il présentera également une exposition de ses clichés en couleur et en noir et blanc hors les murs. Vous pourrez rencontrer le photographe, l'interroger sur son travail en février, lors d'une soirée au centre culturel.

CESSON ART ET POÉSIE

Exposition

Yves Doucin expose ses peintures au manoir de Bourcchevreuil, les **samedi 6 et dimanche 7 novembre**. Entrée gratuite, ouvert de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Virades de l'Espoir

Depuis plus de 10 ans, l'association Cesson Art et Poésie aide la recherche pour soulager les jeunes malades atteints de mucoviscidose. Ainsi, depuis novembre 2009 et grâce à la générosité des artistes qui exposent au manoir, au centre culturel et à la foire aux arts, l'association a versé 1 134 € à "Vaincre la mucoviscidose".

CONCERT ORGUE ET FLÛTE DE PAN, LE 7 NOVEMBRE

Les Amis de l'Orgue proposent, le **dimanche 7 novembre à 16h en l'église Saint-Martin**, un concert **orgue et flûte de Pan**.

Instrument très ancien, la flûte de Pan est déjà évoquée chez Homère. Présente sur tous les continents, elle est, en Roumanie, au centre de la vie musicale sous le nom de naï dont la trentaine de tuyaux suit une courbure caractéristique. L'orgue, qui utilise aussi des tuyaux sonores, est un partenaire idéal de cet instrument très expressif.

Le flûtiste virtuose d'origine moldave, Dorian Gheor-

ghilas, accompagné par l'organiste Laurent Jochum, consacrera la première partie du concert à des pièces classiques (Bach, Schumann, Franck, Mendelssohn, Rachmaninov et Bartok). La seconde partie sera dédiée à la musique traditionnelle roumaine : issues des différentes régions de Roumanie, ces mélodies sauront transmettre la sensibilité d'un peuple qui les chante encore aujourd'hui. Le public pourra observer le jeu des musiciens qui sera retransmis sur un écran vidéo.

■ **Entrée : 8 €. Tarif réduit : 5 €. Gratuit jusqu'à 12 ans.**

"CONNAISSANCE DU MONDE" AU SÉVIGNÉ

Le cinéma "Le Sévigné" accueille le programme 2010-2011 de Connaissance du Monde. Rendez-vous le **mardi 16 novembre à 17h30** avec

"Vietnam - un dragon né de l'Indochine" de Christian Vérot. Il aborde à la fois le passé et le présent

de l'Indochine coloniale au Vietnam d'aujourd'hui avec ses diversités de croyances et de modes de vie de la Mer de Chine au delta du Mékong. Le réa-



© YVES SAMUEL

lisateur conduit le spectateur dans une histoire faite d'amour et d'incompréhension entre un homme et une femme, entre la France et l'Indochine. Ce film a reçu le 1^{er} prix et le prix du public au festival "Aux 4 coins du monde" de Rennes.

■ **Tarifs plein : 8 €, réduit : 7 € et scolaire : 4 €.**
Renseignements :
www.connaissancedumonde.com

Erratum

Tarifs dégressifs danse, musique et arts plastiques

Une erreur s'est glissée dans les informations municipales du CIM du 15 septembre 2010. Dans l'article, les tarifs municipaux 2010-2011 (page 15), il faut lire :

- Mise en place d'un **tarif dégressif "Éveil" à partir de 30 €** pour les écoles d'Arts Plastiques et de Danse.
- Mise en place d'un **tarif dégressif de 30 €** pour les "débutants instrumentistes" à l'école de Musique.
- Dans le tableau du dessous, il faut lire : Mise en place d'un **tarif dégressif "Débutant"** à partir de 50 € pour les écoles d'Arts Plastiques et de Danse.
- Mise en place d'un **tarif dégressif à partir de 50 €** pour le "cursus normal cycle 1" à l'école de Musique.

■ **Renseignements complémentaires**
au 02 99 83 52 22.

L'école municipale de musique à l'essai !



© PHOVOIR

Du 8 novembre au 18 décembre, des professeurs vous proposent plusieurs séances d'essai gratuites sans engagement. Aucune connaissance musicale exigée. Vous pourrez vous initier :

- **au violon** avec Virginie Blais ;
- **à la harpe celtique** avec Florence Jamain ;
- **à la trompette** avec Romain Cadiou ;
- **à l'accordéon** diatonique avec Damien Tatard.

■ **Renseignements au secrétariat**
de l'école de musique, au centre culturel
ou au 02 99 83 52 22.

L'OCC EST EN DEUIL

Paul Janson a été le Président fondateur de l'OCC, qu'il a créé en 1968 et conduit d'une main de maître. Toujours à l'écoute et soucieux du bien de chacun, il a su faire prospérer notre association en tenant toujours compte du facteur humain et de la liberté de chacun. Il a sans cesse défendu et agit pour que l'action dans le monde associatif ne soit pas une contrainte mais un plaisir. Ainsi définissait-il l'OCC : *"L'appartenance à l'OCC ne doit pas être une contrainte. Un désir d'adhésion*

et de participation doit animer chaque association adhérente. Chacun doit s'y sentir à l'aise, sécurisé par le soutien des autres mais aussi prêt à apporter sa contribution à la vie commune" C'est cette phrase que nous avons choisie, depuis plusieurs années déjà, d'inscrire en préliminaire de notre règlement intérieur. L'ensemble des adhérents de l'OCC présente tout son soutien à Mme Janson ainsi qu'à toute sa famille.

Merci Paul. Au revoir.

OCC ESCALADE

La saison 2009-2010 s'est clôturée pour les compétiteurs par l'étape de Ballée de la Coupe de France de Bloc. Adrien Yris, Corentin Berthelot et Maxence Berthelot ont participé à l'étape seniors de l'épreuve. Corentin Berthelot, qui concourait en catégorie Juniors, a accédé à la troisième place du podium.

Pour 2010-2011, Nolwenn et Hugo ont participé à la 1^{re} épreuve du Challenge Jeunes du Morbihan, le 17 octobre et se retrouveront à Vannes, le 28 novembre. Adrien, Anne-Gaëlle, Corentin, Jérôme, Maxence et Nicolas font d'ores et déjà partie des participants du Breizh Bloc Challenge, le 30 octobre. Ils seront rejoints pour Vol de Nuit, la suite de ce contest, par les jeunes du club.

- **Si vous voulez vous inscrire au club, quelques places restent disponibles de 20h à 22h, le lundi et le vendredi, la séance du vendredi étant encadrée par un moniteur diplômé d'État.**



OCC JUDO : TOUT CESSON DERRIÈRE MARION !

Après une année sportive 2009-2010 riche en titres (1^{re} au championnat départemental et au championnat régional FFJDA -57 kg) et surtout une excellente 2^e place au championnat de France 2^e division, Marion Boin s'attaquera au championnat de France 1^{re} division qui aura lieu les 13 et 14 novembre à Périgueux. Souhaitons-lui bonne chance !

ARCHERS DE SÉVIGNÉ : RENTRÉE SPORTIVE ET NOUVELLE PÉDAGOGIE



L'élastique permet de tirer juste pour tirer mieux et plus.

Le club des Archers de Sévigné peut se réjouir de l'affluence et des inscriptions lors des journées portes ouvertes. Les effectifs pour la saison 2010-2011 se montent à **plus de 70 adhérents**, ce qui place toujours le club parmi les plus importants d'Ille et Vilaine. L'école de tir se met en place, encadrée par les moniteurs diplômés.

Sous l'impulsion de la FFTA, **les élastiques ont fait leur apparition** dans les sacs de nos sportifs. Sous une apparence anodine celui-ci est en train de devenir un précieux allié pour les débutants et les archers en cours de perfectionnement. Son rôle est de privilégier l'apprentissage du geste avant puissance mus-

culaire. La répétition aisée des séquences favorise une meilleure mémorisation de la cinétique de tir. De plus, d'un usage inoffensif, il offre à chacun la possibilité de s'entraîner en dehors des séances de club sans danger pour les autres, tout en limitant les risques de blessures.

Les archers confirmés ne sont pas en reste avec la **reprise des concours**. Le 10 octobre dernier, 3 archers cessonnois sont allés inaugurer la saison à Candé (49). Tout le club prépare déjà activement la 22^e édition du concours de tir en salle organisé salle Beausoleil à Cesson-Sévigné, **les 20 et 21 novembre prochains**.

Formation à l'OCC

L'OCC propose deux formations afin de vous informer sur la **"convention collective nationale"** concernant :

- le sport, le 6 novembre de 9h à 12h ;
- l'animation, le 20 novembre de 9h à 12h.

Plus particulièrement destinées aux associations ayant des salariés, ces deux formations se dérouleront à l'OCC, salle n° 1 (ancien aquarium) - 43, bd de Dézerseul. Le président, Denis Schneider, invite les **associations non adhérentes** à venir y participer dans la limite des places disponibles, en envoyant leur demande par mail au secrétariat : occunion@orange.fr. Ces matinées s'achèveront dans la convivialité autour du verre de l'amitié !

OCC Randonnée

- **Dimanche 31 octobre** : journée champignons avec cueillette en forêt de Rennes. Dégustation à partir de 19h, au bar "Le 10", cours de la Vilaine.
- **Dimanche 7 novembre** le matin : rando de 8,5 km sur le circuit des Rochers du diable à Miniac-sous-Bécherel. L'après-midi : marche de 9,5 km sur le circuit des châteaux à Saint-Brice-en-Cogles.

• **Dimanche 14 novembre** le matin : rando de 6,5 km sur le circuit des landes de Lassy. L'après-midi : circuit de 11,5 km sur le circuit des mines de Pont-Péan. Départ du siège de l'OCC - base de loisirs de Dézerseul le matin à 8h30, l'après-midi à 13h45 et à la journée à 8h30.

■ **Renseignements et inscriptions :**
06 65 76 06 88
bouteiller.claude@aliceadsl.fr

OCC Handball

Après le Derby à Nantes, le 17 octobre, les Cessonnois ont eu deux semaines de préparation avant le retour à la compétition. Les Irréductibles recevront, dans le cadre de la 6^e et de la 7^e journée de Championnat de France, Saint-Raphaël le **mercredi 3 novembre** à 20h45 et Toulouse le **samedi 6 novembre** à 20h45 au palais des sports.

■ **Le club propose un pack Saint-Raphaël/Toulouse plein tarif : 20 € et tarif réduit : 10 €.** Les places sont en vente sur le site www.cesson-handball.com et au siège de l'OCC - 43, bd de Dézerseul.

VICTOIRE DE DATEM CESSON AU TRIATHLON DE LA BAULE



Le week-end des 18 et 19 septembre à La Baule, l'entreprise cessonnaise DateM-Solutions (éditeur de logiciels spécialisés pour la presse quotidienne régionale et nationale) a engagé 2 équipes de salariés et une Dream Team composée d'athlètes du TOCC avec Pierre Guilloux (nage), Rodolphe Bouttier (cyclisme) et Fabrice Jaouen (course). Cette dernière a remporté l'épreuve du triathlon relais devant près de 800 équipes, le champion Alain Bernard et un nombreux public. Fabrice Jaouen (Da-

tem) s'est imposé dans la dernière épreuve de course, accompagné par ses équipiers (Pierre Guilloux et Rodolphe Bouttier) sur les 100 derniers mètres. La 1^{re} épreuve, de natation, a opposé Sébastien Rouault qui est sorti de l'eau le 1^{er} (double champion d'Europe de natation en demi-fond) et Alain Bernard (champion olympique et d'Europe du 100 m) qui terminera 3^e. Pierre Guilloux, le jeune cessonais, est arrivé deux places derrière, une belle performance.

SPORTS

OCC FOOTBALL



Davy Sylla, Habib Trabi, David Azas et Mickel Geffroy.

Un week-end du 11 novembre très actif !

Venez découvrir et encourager l'équipe DH de l'OCC, le jeudi 11 novembre à 15h au stade Roger Belliard. La qualité du jeu pratiqué par l'équipe de Roland Hervein est soulignée par les observateurs. Les recrues se sont rapidement intégrées et y contribuent. Ce jour férié est l'occasion de les découvrir.

Grande soirée, le 12 novembre

La soirée aura lieu au Carré Sévigné, à partir de 19h. Au menu : soirée choucroute suivie de la soirée dansante animée par "Disco Light". Les inscriptions sont prises jusqu'au 5 novembre au foyer du club, les mardi, jeudi et vendredi (9h-12h et 14h-18h) ainsi que le dimanche (17h30-19h). Possibilité également de remettre les bulletins d'inscriptions complets dans la boîte aux lettres de l'OCC Foot. Cette soirée est ouverte à tous.

- Renseignements complémentaires sur le www.occsonfootball.com (vous pourrez également y télécharger le bulletin d'inscriptions) ou au 02 99 83 96 63 aux jours et horaires indiqués ci-dessus. Attention : aucune inscription ne sera retenue sans le règlement.

Planning des rencontres de la quinzaine en Ligue

- **Samedi 30 ou dimanche 31 octobre** : 6^e tour de la Coupe de France (après la victoire au Rheu au tour précédent). Plus de renseignements sur le site internet du club et les panneaux de convocations.
- **Samedi 6 novembre** à 15h30, sur le stade Dézerseul : U 15 Cesson A contre Montauban.
- **Samedi 13** à 15h30, sur le stade Dézerseul : U17A Cesson contre Guichen.
- **Dimanche 14** à 15h30, sur le stade Roger Belliard : U19 A Cesson contre Plérin.

Ne perdez plus de temps

Je coiffe à domicile

Catherine BIÉJO

02 99 62 44 30

ASSOCIATIONS

Amicale des Retraités

Le traditionnel **repas Tête de veau aura lieu le jeudi 25 novembre** à Beaulieu. Départ à 12h de la place Sévigné. Inscriptions auprès des responsables de quartier ou au local de l'Amicale, salle annexe 23 du Carré Sévigné, les mardis de 14h à 17h avant le 17 novembre. Prix : 30 €.

Cesson Retraite Active

Marche en novembre

Groupe A, le mercredi 3 : Cesson. Lundi 8 : forêt. Mercredi 10 : Acigné. Lundi 15 : petite randonnée dans la région de Vitré avec départ à 8h30. Mercredi 17 : Rennes. Lundi 22 : Cleunay "Chemin des Fuligules". Mercredi 24 : grande randonnée à Rannée et Martigné-Ferchaud avec départ à 8h30. Lundi 29 : Chevaigné circuit du Breuil. **Groupe B**, le mercredi 3 : Betton. Le lundi 8 et le mercredi 17 : Cesson. Le mercredi 10 : Saint-Grégoire. Le lundi 15 et le mercredi 24 : forêt. Le lundi 22 : parc des Bois et le lundi 29 : Cleunay. **Groupe C**, marche d'une heure chaque jeudi avec départ à 9h30.

Sortie et séjour : déjeuner et spectacle avec après-midi dansant, le 10 décembre. Dernières inscriptions avant le 10 novembre. **Séjour à Aguary** (Saint-Raphaël), du 14 au 21 mai. Les personnes intéressées sont invitées à une réunion d'informations et questions diverses, le 2 novembre à 14h30, salle de la Touche Ablin.

■ **Contact : Jeanine Jourdan au 06 75 17 01 86.**

Chants de marins : répétitions les 4 et 18 novembre aux heures et salle habituelles.

Vestiaire Solidaire

Le vestiaire sera ouvert les mardis 16, 23 et 30 novembre pour le dépôt de vêtements propres et en bon état, sauf les chaussures, au 58, Cours de la Vilaine de 14h à 17h. Il sera également ouvert à tous, les jeudis 18 et 25 novembre pour la vente de vêtements à prix modique avec un rayon spécial grandes tailles (du 44 au 52), du linge de maison et des couvertures. Les bénéfices de ces ventes servent à financer diverses actions de solidarité en France (Restos du Cœur) et au Burkina Faso.

Cesson Vacances Nature

- **Rando du dimanche après-midi 7 novembre à Châteaugiron** : départ de la Touche Ablin à 13h30. Animateur : Jean-Claude Gallinière au 02 99 83 70 11.
- **Sortie à Paris, les 15 et 16 janvier** : exposition Monet au Grand Palais. Prix estimatif : 95 € (+ adhésion

familiale 18 €). Animateur : Mauricette Barbedette au 02 99 83 17 28.

- **Nouvelle activité "CVN Lecture"** : 1^{er} rencontre le 15 novembre à 18h30, à la Touche Ablin, autour du livre *Luz ou le temps sauvage* (Poche) de Elsa Ozorio. Animateur : Marie-Thérèse Perrier.

Inscriptions aux séjours à la neige 2010-2011 :

Fin d'année à Crest-Voland (Savoie) au chalet "Les Pieux" pour un séjour adultes et familles. Départ le 25 décembre (en soirée) et retour le 2 janvier (matin). Séjour en pension complète (370 €/pers)* avec transport en car couchettes (140 €/pers A/R), activité ski en plus.

Vacances d'hiver :

- séjour enfants du 27/02 au 5/03 à Crest-Voland au chalet "Les Pieux" pour les 12-14 ans et les 14-17 ans. Prix tout compris : 655 €. Du 6/03 au 12/03 : Crest-Voland pour les 8-11 ans. Prix tout compris : 625 € et au chalet "Les Bérêts Verts" pour les 12-14 ans et les 14-17 ans. Prix tout compris : 655 €.

- séjours familles en pension complète du 27/02 au 5/03 à Crest-Voland. Prix : 370 €/pers*. Du 6/03 au 12/03 à Crest-Voland et "Les Bérêts Verts". Prix : 370 €/pers*. À Morzine au chalet "Le Grand Nant". Prix : 400 €/pers*

* pour un enfant en séjour famille, dégressivité sur la pension complète jusqu'à 15 ans (s'adresser à CVN).

■ Détails et inscriptions au secrétariat de CVN du lundi au vendredi, de 14h à 18h.

Tél. : 02 99 83 16 38. Courriel : cvn@wanadoo.fr

Pandiassou

L'association vous invite à venir partager un retour d'expérience et découvrir les autres projets en cours à l'occasion de son **repas annuel qui se déroulera le 21 novembre** à la salle de la Touche Ablin. Renseignements et inscriptions auprès de Marie Josée Maheust au 02 99 83 15 66 ou et Valérie Vénény-Serres au 02 99 83 29 40. Prix du repas adulte : 15 € et enfant de moins de 12 ans : 6 €. Apéritif offert.

Atelier des Petites Mains

L'association propose un **atelier thématique et mixte, le samedi 6 novembre** de 14h à 17h sur le sac de piscine ou de sport. Utilisation de la machine à coudre, atelier à partir de 10 ans. Tarif : 15 € (10 € à partir du 2^e enfant). Possibilité de continuer les activités d'octobre (trousse, agenda et rangement crayons de couleur pour les enfants à partir de 8 ans).

- **Contact : Bénédicte Ozolins au 06 87 40 37 61. Courriel : latelierdespetitesmains@gmail.com**



Rando Nature

Départ des randonnées de la place Sévigné à 14h, chaque lundi et jeudi. En novembre, rendez-vous le jeudi 4 : Apigné, les lundis 8 et 29 pour une marche en forêt, le lundi 15 : Saint-Grégoire, les jeudis 18 et 25 : Cesson-Sévigné et le lundi 22 : Pont Péan.

■ **Renseignements et inscriptions**
au 02 99 83 85 02 ou au 02 99 83 90 24.

Cesson, Mémoire et Patrimoine

Prochaines réunions à 20h30, au local du manoir de Bourgchevreuil :

- le **lundi 15 novembre** pour le bulletin annuel ;
- le **lundi 23 novembre** pour la vie locale et l'agriculture.

Cesson AVF Accueil

Bourse aux vêtements automne-hiver

Elle aura lieu à la maison des fêtes familiales - espace Grippé. **Dépôt des vêtements** pour les adhérents, le mercredi 10 novembre de 9h à 11h30 et de 14h à 18h. Pour tous, le jeudi 11 novembre de 8h à 18h30. **Vente le samedi 13 novembre de 8h à 18h30 et le dimanche 14 novembre de 10h à 13h et de 14h30 à 18h.** Paiement et reprise des invendus, le mercredi 17 novembre de 14h à 19h (les vêtements non repris à cette date seront donnés à une association caritative). Le dépôt est limité à 10 articles (automne-hiver en bon état, non démodé et article de puériculture) par personne. Les rideaux, coupons de tissus, nappes et cou-

vertures ne sont pas acceptés. Un seul manteau par personne.

Les autres activités de l'association seront suspendues du 10 au 17 novembre inclus.

Cesson-Waltrop : reprise des cours d'allemand

Les **cours d'allemand niveau confirmé** ont repris depuis le 7 octobre. Ils ont lieu tous les jeudis, sauf pendant les vacances scolaires, de 18h à 19h30 à la Maison des associations de la Touche Ablin. Il est toujours possible de venir rejoindre le groupe et de partager les plaisirs de la grammaire, de la civilisation, de la vie culturelle (films, pièces de théâtre...), de l'actualité, etc... Ceci dans une ambiance conviviale où chacun participe à la discussion et à l'échange.

■ **Contact : A. Ezanno au 02 99 31 58 23.**

Université du Temps Libre

Prochaine conférence à 14h30, au centre culturel :

- le **mardi 9 novembre** sur "Viollet-Le-Duc et le patrimoine" par Louise Roptin ;
- le **mardi 23 novembre** sur "La science-fiction et les héros au cinéma" par H. Hindi.

Euphonie

L'association Euphonie, musique à l'hôpital pour les enfants malades, **recherche une personne disponible et bénévole pour assurer le secrétariat.** Tél. 02 99 83 99 34 ou 02 99 83 90 42.

ASSOCIATION "LOISIRS ET CULTURE" CINÉMA ART ET ESSAI "LE SÉVIGNÉ"

43, rue du Muguet. Tél./fax/répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).
Programme sur le www.ville-cesson-sevigne.fr et sur le www.cine35.com

- Plein tarif : 6,6 euros • Réduit : 4,8 euros (tarif réduit – 18 ans)
- Carte Fidélité : 3 euros + 10 places à 4 euros = 43 euros
- Recharge Fidélité : 40 euros • Carte Escalé : 3,50 euros

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : CINÉMA

Les programmes des semaines du 3 au 9 et du 10 au 16 novembre sont consultables sur le site de la Ville : ww.ville-cesson-sevigne.fr

JUSQU'AU 2 NOVEMBRE

Alien 1

USA - GB - 1h56 - VO - Int. - 12 ans

Dans le cadre de notre cycle des films d'horreur
de Ridley Scott avec Sigourney Weaver,
Tom Skerritt

- Samedi 30 octobre à 22h30 (4 euros)



Simon Werner a disparu

France - 1h33

de Fabrice Gobert avec Ana Girardot,
Jules Pelissier

- Samedi 30 octobre à 15h (2,5 €)
- Dimanche 31 octobre à 15h
- Mardi 2 novembre à 14h30 (3,50 €) - Dans le cadre de l'Opération "Jeunes au Cinéma" : *Présentation-débat par Philippe Niel (Jeunesse et Sport)*

The town

USA - 2h03 - VF - Numérique

de Ben Affleck avec Ben Affleck, Rebecca Hall

- Samedi 30 octobre à 20h
- Dimanche 31 octobre à 17h30
- Lundi 1^{er} novembre à 20h30

Arthur 3, la guerre des deux mondes

France - 1h40 - VF - Numérique

de Luc Besson avec Freddie Highmore,
Selena Gomez

- Samedi 30 octobre à 17h30
- Dimanche 31 octobre à 20h30
- Mardi 2 novembre à 17h30



Pascal Prioul

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné - Tel : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr



Sarl SORAIS

**Maçonnerie
Neuf et rénovation
Eco-construction**

79 bd de Dézèreault
35510 Cesson-Sévigné
Tel : 02.99.83.33.15
Fax : 02.99.83.43.26

**Un plein d'énergie
et d'économies !**

une installation
de panneaux
photovoltaïques
clé en main

Etude technique
et financière, pose
et mise en service
par nos propres
équipes

NOUS VOUS OFFRONS UN SERVICE PERSONNALISÉ

**NIU
SOLAR**



Votre technicien conseil
Véronique Pageaud - 04 13 47 38 48
www.niusolar.fr